



Commission scolaire
de la Rivière-du-Nord



RAPPORT ANNUEL

2015

2016

1^{ER} JUILLET 2015 AU 30 JUIN 2016





TABLE DES MATIÈRES

3	Mot du président
4	Agir pour réussir
5	Profil de la CSRDN
6	Portrait du personnel de la CSRDN
7	Carte du territoire
8	Conseil des commissaires et comité exécutif
10	Principales décisions rendues en 2015-2016
11	Comité de parents
12	Comité consultatif des services aux élèves HDAA
13	Protecteur de l'élève
14	Application de la Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école
16	Plan stratégique 2008-2015 en mots
24	Plan stratégique en chiffres et convention de partenariat
33	Écoles primaires
42	Écoles secondaires
45	Centres de formation professionnelle et centre de formation générale des adultes
47	Services en soutien aux établissements
52	États financiers
54	Investissements majeurs
56	Code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires
62	Bottin des écoles et des centres

MOT DU PRÉSIDENT

C'est sous le signe de l'inquiétude que s'est amorcée l'année scolaire 2015-2016. Rappelons-nous que le ministre de l'époque, M. François Blais, s'apprêtait à déposer son projet de loi 86 menaçant du coup la démocratie scolaire et la structure des commissions scolaires et qu'en temps d'austérité, nous avons atteint un sommet inégalé de compressions budgétaires. Par ailleurs, l'automne 2015 est également synonyme de négociations dans le secteur public et d'un mandat de grève octroyé par les employés syndiqués aux représentants des centrales syndicales du Québec ayant formé un front commun pour mener à terme ces négociations.

Heureusement, l'année s'est bien terminée : des conventions collectives ont été signées pour tous nos employés, le projet de loi 86 a été relégué aux oubliettes par le nouveau ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Sébastien Proulx, qui l'a remplacé par le projet de loi 105 mettant davantage l'accent sur la réussite des élèves que sur un « brassage » inutile de structures et des réinvestissements dans le réseau de l'éducation ont enfin été annoncés.

À travers ces enjeux politiques et économiques, nous avons su maintenir le cap sur nos objectifs afin de soutenir notre communauté apprenante dans sa réussite éducative.

Notre rapport annuel 2015-2016 met en lumière les principales réalisations des membres de notre personnel toujours aussi dévoués et mobilisés pour aider nos élèves à atteindre leur plein potentiel et ainsi, s'assurer de leur persévérance et de leur réussite.

Les membres du conseil des commissaires et l'équipe de la direction générale tiennent d'ailleurs à les remercier pour leur travail remarquable et leur grande contribution à la cause de l'éducation.

MERCI D'AGIR POUR RÉUSSIR !



JEAN-PIERRE JOUBERT
Président

ÉQUIPE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE 2016-2017



GUYLAINE DESROCHES
Directrice générale



RENÉ BRISSON
Directeur général adjoint



MICHAËL CHARETTE
Directeur général adjoint



SÉBASTIEN TARDIF
Directeur général adjoint à la réussite

AGIR POUR RÉUSSIR

L'année 2015-2016 aura connu son lot de questionnements et d'imprévus : possible abolition de la démocratie scolaire, trois ministres qui se sont succédé en l'espace de quelques mois seulement, un projet de loi qui se fait oublier et un autre qui voit le jour. Bref, autant d'incertitudes qui ont été ressenties à tous les niveaux dans notre réseau. Dans ce contexte politiquement changeant, nous avons convenu de déployer notre plan stratégique 2008-2015 durant une année supplémentaire et en attendant le dépôt du plan stratégique ministériel qui suivra l'adoption du projet de loi 105 et de la politique nationale portant sur la réussite éducative.

D'ici là, en 2016-2017, nous avons opté pour un plan stratégique provisoire dont les objectifs visent, outre l'augmentation de la réussite et de la persévérance de nos élèves, la complémentarité de tous les acteurs et de toutes les expertises, à l'interne comme à l'externe, de même que l'amélioration de la performance de notre organisation.

UNE MISSION

- ▶ Organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la Loi sur l'instruction publique et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement.
- ▶ Promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire.
- ▶ Veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population.

- ▶ Contribuer, dans la mesure prévue par la Loi, au développement social, culturel et économique de sa région.
- ▶ Développer au sein de l'ensemble de ses établissements une culture de la réussite scolaire, à savoir, une communauté apprenante visant l'amélioration continue de ses services et évaluant le progrès accompli par une gestion rigoureuse de ses résultats.
- ▶ Soutenir et accompagner les établissements dans la réalisation de leur mission : instruire, socialiser et qualifier.

UNE VISION ÉDUCATIVE PARTAGÉE

La Commission scolaire de la Rivière-du-Nord s'engage à être un acteur de premier plan dans le développement humain de son territoire. En effet, elle s'efforce chaque jour à actualiser sa mission spécifique, à savoir le développement du plein potentiel de ses élèves, et ce, en assurant le développement de solides compétences pour tous ses élèves, des fondements essentiels à leur réussite scolaire et à leur succès dans la vie.

La CSRDN s'engage également à faire de ses établissements le premier choix de tous les parents pour l'éducation de leurs enfants et des lieux d'apprentissage qui accueillent tous les jeunes et les adultes qui désirent entreprendre, poursuivre ou reprendre un projet de formation.

DES CROYANCES ET DES VALEURS PARTAGÉES

ÉQUITÉ

L'équité sous-tend des valeurs d'éthique, d'honnêteté, d'impartialité, d'intégrité et de justice.

TRANSPARENCE

La transparence sous-tend des notions de clarté, de limpidité et de netteté et implique une exigence en matière de qualité des services offerts.

RESPONSABILISATION

La responsabilisation se fonde sur la double obligation de démontrer que nos résultats correspondent à des attentes convenues d'avance et d'en prendre la responsabilité.



PROFIL DE LA CSRDN

À LA CSRDN

Écoles primaires	41
Écoles secondaires	8
Centre de formation générale des adultes	1
Centres de formation professionnelle	3

RÉPARTITION DE LA CLIENTÈLE 2015-2016

Préscolaire 4 ans	231
Préscolaire 5 ans	1 948
Primaire	11 167
Secondaire	7 964
Formation générale des adultes	*3 202
Formation professionnelle	3 994
TOTAL DES ÉLÈVES	28 506

* Incluant la formation donnée à Mélaric, au Portage, au Florès, au cégep et à l'Établissement de détention de Saint-Jérôme, mais excluant la formation à distance. Cette dernière fut suivie par 1 449 élèves en 2015-2016.



MISE EN OEUVRE DE LA LOI SUR LA GESTION ET LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS DES MINISTÈRES, DES ORGANISMES ET DES RÉSEAUX DU SECTEUR PUBLIC AINSI QUE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT

La Commission scolaire de la Rivière-du-Nord a connu une importante hausse de fréquentation de quatre cent quatre-vingts (480) nouveaux élèves du secteur jeune entre le 30 septembre 2014 et le 30 septembre 2015.

Cette augmentation s'est forcément traduite par une augmentation des heures rémunérées pour le personnel pour lequel les conventions collectives dictent des ratios. Nous référons ici au personnel enseignant et au personnel des services de garde. Cette augmentation devait aussi se traduire par une hausse des heures pour le personnel professionnel œuvrant dans les établissements et au Service des ressources éducatives de même que pour le personnel de soutien en service direct à l'élève puisque les conventions collectives et la Loi imposent que des services d'appui direct à l'élève soient donnés. Une croissance de fréquentation d'élèves dans nos établissements provoque donc nécessairement une croissance dans les heures rémunérées pour les personnels en service direct à l'élève.

En contrepartie, il existe une nette décroissance des heures pour le personnel cadre et le personnel de soutien manuel. La Commission scolaire de la Rivière-du-Nord a donc pris les moyens pour respecter les dispositions de la Loi tout en respectant les services à sa population et ses autres obligations conventionnelles et légales.

JANVIER À DÉCEMBRE 2014	HEURES TRAVAILLÉES	HEURES SUPPLÉMENTAIRES	TOTAL D'HEURES RÉMUNÉRÉES	NOMBRE D'EMPLOYÉS POUR LA PÉRIODE VISÉE
Personnel d'encadrement	236 107,94	83,41	236 191,35	148
Personnel professionnel	245 451,18	1 065,57	246 516,75	187
Personnel infirmier	0,00	0,00	0,00	0
Personnel enseignant	2 627 279,21	789,17	2 628 068,38	2 616
Personnel de bureau, technicien et assimilé	1 266 957,66	6 133,48	1 273 091,13	1 459
Agents de la paix	0,00	0,00	0,00	0
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	313 800,82	6 935,80	320 736,62	349
Étudiants et stagiaires	0,00	0,00	0,00	0
TOTAL	4 689 596,81	15 007,42	4 704 604,23	4 759
AVRIL 2015 À MARS 2016				
Personnel d'encadrement	234 075,79	98,00	234 173,79	140
Personnel professionnel	251 591,70	1 372,98	252 964,68	199
Personnel infirmier	0,00	0,00	0,00	0
Personnel enseignant	2 690 512,62	525,22	2 691 037,84	2 724
Personnel de bureau, technicien et assimilé	1 266 707,27	7 465,02	1 274 172,29	1 469
Agents de la paix	0,00	0,00	0,00	0
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	313 630,12	6 951,63	320 581,75	343
Étudiants et stagiaires	0,00	0,00	0,00	0
TOTAL	4 756 517,50	16 412,85	4 772 930,35	4 875

CARTE DU TERRITOIRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

SUPERFICIE DE 2 005 KM²*

DIVISÉ EN 10 CIRCONSCRIPTIONS
POUR L'ANNÉE 2015-2016

140 660 ÉLECTEURS**



* Données provenant du MEES

** Données en date du 31 août 2016 du nombre d'électeurs admissibles aux élections scolaires – Directeur général des élections du Québec.

CONSEIL DES COMMISSAIRES ET COMITÉ EXÉCUTIF

EN CHIFFRES

18 SÉANCES DU CONSEIL DES
COMMISSAIRES

15 SÉANCES DU COMITÉ EXÉCUTIF

Le conseil des commissaires est composé de 15 membres, dont un président élu au suffrage universel et quatre commissaires-parents.

LES COMITÉS DE TRAVAIL DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

- ▶ Comité consultatif de transport des élèves.
- ▶ Comité de gouvernance et d'éthique.
- ▶ Comité de vérification.
- ▶ Comité des ressources humaines.
- ▶ Comité sur le recours d'un élève ou de ses parents en vertu des articles 9 et ss. de la Loi sur l'instruction publique.
- ▶ Comité conjoint tripartite pour la piscine de l'École polyvalente Lavigne (Ville de Lachute, Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, Commission scolaire de la Rivière-du-Nord).
- ▶ Comité de gestion du CFTR.

RÔLE DES COMMISSAIRES

Les membres du conseil des commissaires exercent leurs fonctions et pouvoirs dans une perspective d'amélioration des services éducatifs prévus par la Loi et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement. À cette fin, les membres du conseil des commissaires ont notamment pour rôle :

- ▶ D'informer le conseil des commissaires des besoins et des attentes de la population de leur circonscription ou de leur famille.
- ▶ De veiller à la pertinence et à la qualité des services éducatifs offerts par la commission scolaire.
- ▶ De s'assurer de la gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières dont dispose la commission scolaire.
- ▶ D'exécuter tout mandat que leur confie le conseil des commissaires, sur la proposition du président, et qui vise à informer les membres de ce conseil sur toutes les questions particulières.



COMITÉ EXÉCUTIF

Le conseil des commissaires a institué un comité exécutif formé de six de ses membres, incluant le président de la commission scolaire et un commissaire-parent. Le comité exécutif exerce les fonctions et pouvoirs que lui délègue par règlement le conseil des commissaires, notamment :

- ▶ Conclure tout contrat d'assurance pour assurer la responsabilité civile et les biens de la commission scolaire.
- ▶ Reconduire le mandat du vérificateur externe conformément aux dispositions contractuelles adoptées par le conseil des commissaires.
- ▶ Autoriser des emprunts et des émissions d'obligations à la suite de l'autorisation du Ministre.
- ▶ Octroyer les contrats de services alimentaires.
- ▶ Octroyer les contrats aux entrepreneurs.



CONSEIL DES COMMISSAIRES AU 30 JUIN 2016



JEAN-PIERRE JOUBERT*
PRÉSIDENT DU CONSEIL DES
COMMISSAIRES ET DU COMITÉ
EXÉCUTIF



MARTINE RENAUD*
CIRCONSCRIPTION N°1
ARGENTEUIL (PARTIE OUEST)
École Bouchard
École Dansereau / Saint-Martin
École Saint-André
École Saint-Hermas
École Saint-Philippe



MANON VILLENEUVE*
VICE-PRÉSIDENTE DU COMITÉ
EXÉCUTIF
CIRCONSCRIPTION N°2
LACHUTE / GORE
École l'Oasis
École Saint-Alexandre
École Saint-Julien



ÉRIC FILIATRAULT
CIRCONSCRIPTION N°3
SAINT-COLOMBAN / MIRABEL
École à l'Orée-des-Bois
École de la Volière
École des Hautbois
École Mer-et-Monde
École Sainte-Anne



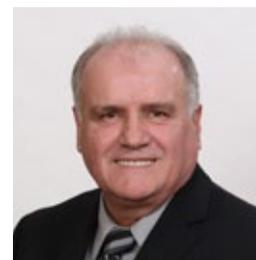
MARTIN REID*
CIRCONSCRIPTION N°4
MIRABEL
École à l'Unisson
École aux Quatre-Vents
École de la Croisée-des-Champs



LUCIE GAGNON
CIRCONSCRIPTION N°5
SAINT-JÉRÔME
École de l'Horizon-Soleil
École Saint-Jean-Baptiste
École Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-
Jésus



SERGE FORGET
VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL
DES COMMISSAIRES
CIRCONSCRIPTION N°6
SAINT-JÉRÔME
École Dubois
École Notre-Dame
École Saint-Joseph
École Sainte-Paule



ROBERT FUGÈRE
CIRCONSCRIPTION N°7
SAINT-JÉRÔME
École alternative de la Fourmière
École Bellefeuille
École De La Durantaye
École Mariboisé



DANIELLE LEBLANC
CIRCONSCRIPTION N°8
MILLE-ISLES / SAINT-JÉRÔME
École de la Source
École de l'Envolée
École Prévost
École aux Couleurs-du-Savoir



LISON GIRARD*
CIRCONSCRIPTION N°9
SAINT-JÉRÔME / SAINTE-SOPHIE
École Sacré-Coeur
École Sans-Frontières
École du Joli-Bois
École du Grand-Héron
École Jean-Moreau



LINDA GAGNON
CIRCONSCRIPTION N°10
PRÉVOST / SAINT-HIPPOLYTE
École des Falaises
École du Champ-Fleuri
École Val-des-Monts
École des Hauteurs



GENEVIÈVE PATENAUDE
COMMISSAIRE-PARENT
PRIMAIRE



LUCIE CHARBONNEAU
COMMISSAIRE-PARENT
PRIMAIRE



ALAIN DUHAMEL
COMMISSAIRE-PARENT
SECONDAIRE



ANNIE TAILLON*
COMMISSAIRE-PARENT
ÉHDA

*Membres du comité exécutif

PRINCIPALES DÉCISIONS RENDUES PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF ET PAR LE CONSEIL DES COMMISSAIRES EN 2015-2016

- ▶ Adoption du budget 2015-2016.
- ▶ Adoption des cadres de réalisation des consultations effectuées par le Service de l'organisation scolaire et du transport.
- ▶ Adoption de la Politique relative à la prévention du harcèlement et de la gestion des plaintes.
- ▶ Adoption des états financiers au 30 juin 2015.
- ▶ Signature d'un protocole d'entente avec la Fondation des Patriotes de Saint-Stanislas.
- ▶ Octroi de contrat pour la mise aux normes, la rénovation et l'aménagement de la piscine intérieure de l'École polyvalente Lavigne.
- ▶ Octroi de contrats pour la planification des travaux de maintien des bâtiments et l'attribution des mandats de services professionnels en architecture et en ingénierie (de l'automne 2015 à l'été 2016 inclusivement).
- ▶ Signature d'un protocole d'entente de transport collectif avec la MRC d'Argenteuil.
- ▶ Adoption du rapport annuel 2014-2015.
- ▶ Adoption des conventions de gestion et de réussite des établissements de la CSRDN pour l'année 2015-2016.
- ▶ Octroi de contrat pour le programme d'aide aux employés pour la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2018.
- ▶ Octroi de contrats pour l'achat de véhicules et d'équipements pour le CFTR (tracteurs routiers, semi-remorques, système de télémétrie, etc.).
- ▶ Adoption du plan annuel de répartition de la clientèle pour l'année 2016-2017.
- ▶ Appui à la Ville de Lachute pour la tenue du *Grand tour Desjardins* à l'été 2016 sur le site de l'École polyvalente Lavigne.
- ▶ Appui aux démarches du comité de travail formé par des parents en faveur la mise en place d'un programme alternatif au secondaire.
- ▶ Identification du terrain et choix des professionnels pour la construction d'une nouvelle école primaire à Saint-Hippolyte.
- ▶ Adoption des lignes internes de conduite requises concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction.
- ▶ Adoption des calendriers scolaires 2017-2018 de la CSRDN (formation générale des jeunes, formation générale des adultes et formation professionnelle).
- ▶ Dépôt de recommandations au Ministre dans le cadre de l'analyse du projet de loi 86.
- ▶ Appui au rétablissement du financement et à la réouverture du Centre Mélaric.
- ▶ Adhésion à la Corporation de développement communautaire (CDC) de la Rivière-du-Nord.
- ▶ Octroi de contrat pour l'agrandissement du Centre de formation du transport routier (CFTR) de Saint-Jérôme.
- ▶ Adoption du cadre organisationnel des services de garde en milieu scolaire 2016-2017.
- ▶ Octroi du contrat de construction pour les nouvelles écoles primaires de Mirabel (secteur Saint-Janvier) et de Saint-Colomban.
- ▶ Adoption de la Politique de sécurité des actifs informationnels.
- ▶ Adoption de la Politique d'utilisation des technologies de l'information.
- ▶ Adoption de la Politique culturelle de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord.
- ▶ Adoption des prix de vente des aliments des cantines scolaires pour l'année 2016-2017.
- ▶ Adoption du plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2016-2019.
- ▶ Adoption des objectifs, principes et critères de répartition budgétaire 2016-2017.
- ▶ Octroi de contrat pour le programme d'assurance de dommages du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017.
- ▶ Adoption du plan des effectifs des directions et directions adjointes d'école pour 2016-2017.
- ▶ Adoption de la poursuite du programme de distribution de lait-école pour 2016-2017 et 2017-2018 dans les écoles primaires de la CSRDN.
- ▶ Soutien à la démarche de mobilisation « Re_Création » visant à reconnaître le rôle fondamental des arts, de la culture et de la créativité dans le développement personnel et social des jeunes.

COMITÉ DE PARENTS

Le comité de parents est formé d'un représentant de chaque école de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord. Un substitut peut également être élu pour chaque école. Le substitut peut siéger et voter à la place du représentant lorsque celui-ci est empêché de participer à une séance du comité de parents. Le représentant et son substitut sont élus par les parents de l'école parmi leurs représentants au conseil d'établissement. Parmi les membres du comité, sept sont nommés pour siéger à l'exécutif du comité de parents.

À la CSRDN, les représentants du comité de parents siègent aux instances suivantes :

- ▶ Le conseil des commissaires.
- ▶ Le comité consultatif de transport des élèves.
- ▶ Le comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA).
- ▶ Le Regroupement des comités de parents de Laval, des Laurentides et de Lanaudière (RCPLLL).
- ▶ La Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ).

FONCTIONS DU COMITÉ DE PARENTS

- ▶ Promouvoir la participation des parents aux activités de la CSRDN et désigner à cette fin, les parents qui participent aux divers comités formés par la commission scolaire.
- ▶ Donner son avis sur tout sujet propre à assurer le meilleur fonctionnement possible de la commission scolaire.

- ▶ Transmettre à la commission scolaire l'expression des besoins des parents par les représentants des écoles et par le représentant du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

PLAN D'ACTION 2015-2016

Le comité de parents a établi plusieurs axes prioritaires :

- ▶ Reconnaître les bénévoles, autant les parents que les membres de la communauté.
- ▶ Valoriser la fonction de parents en tant que partenaires.
- ▶ Définir le partenariat avec les divers intervenants de la commission scolaire.
- ▶ Assurer une vigilance afin de maintenir la qualité des services offerts.
- ▶ Accompagner et soutenir les parents afin qu'ils endossent leur rôle au sein des conseils d'établissement de la commission scolaire.

RÉALISATIONS 2015-2016

Tout au long de l'année, le comité de parents a maintenu ses priorités qui se sont concrétisées par différentes actions :

- ▶ Participation aux différents comités.
- ▶ Adoption de résolutions.
- ▶ Interventions lors de réunions.
- ▶ Ateliers d'échanges entre les membres.

- ▶ Poursuite du travail dans les sous-comités (communications, formations, reconnaissance des bénévoles).
- ▶ Création d'un plan d'action pour le soutien à l'implication parentale.
- ▶ Formation auprès des conseils d'établissement par M. François Paquet.
- ▶ Formation auprès des parents pour l'aide aux devoirs et leçons : Trucs et astuces par M. Robert Darche.
- ▶ Formation auprès des parents par le corps de police de la Ville de Saint-Jérôme en lien avec la cyberintimidation.
- ▶ Dîner de remerciements pour l'action bénévole 2015-2016.

Cette année, le comité de parents a favorisé la participation de onze parents au 40^e congrès de la Fédération des comités de parents du Québec qui s'est tenu les 3 et 4 juin 2016.

Parmi les sujets abordés lors des rencontres du comité de parents en 2015-2016, notons :

- ▶ Le plan annuel de répartition de la clientèle 2016-2017.
- ▶ Le budget 2016-2017 de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord.
- ▶ Le calendrier scolaire de l'année 2017-2018.
- ▶ Le plan triennal de la répartition des immeubles 2016-2019.
- ▶ Le projet de loi 86.
- ▶ La Politique culturelle de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord.

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION ET D'APPRENTISSAGE (EHDA)

Le comité consultatif est un lieu privilégié d'information et de consultation où les membres étudient divers dossiers et proposent à la commission scolaire des recommandations qui visent l'amélioration des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Ce comité donne également son avis sur l'affectation des ressources financières pour les services destinés à ces élèves et sur l'application d'un plan d'intervention étant destiné à l'un d'eux.

RÉALISATIONS 2015-2016

DANS LE BUT D'OUTILLER LES PARENTS, LE COMITÉ A DONNÉ DEUX CONFÉRENCES :

- ▶ L'abécédaire de la motivation scolaire (septembre 2015).
- ▶ Rencontre avec M. Pierre Mainville portant sur le dépassement de soi (avril 2016).

LES MEMBRES DU COMITÉ ONT ÉGALEMENT :

- ▶ Participé au forum des parents d'élèves HDAA.
- ▶ Assisté à une rencontre du Regroupement des comités de parents d'élèves HDAA de la région Laval-Laurentides et Lanaudière.
- ▶ Obtenu des informations quant au fonctionnement général du transport scolaire pour les élèves HDAA.
- ▶ Fait l'achat de ressources auxquelles les écoles peuvent faire appel : minuteriers, matériel de stimulation sensorielle, guides pour les élèves portant sur les peurs et l'anxiété, matériel pour la réalisation de parcours moteurs destinés aux élèves du préscolaire et du 1^{er} cycle du primaire.



PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Le protecteur de l'élève a un pouvoir de recommandation. Son efficacité d'intervention repose sur sa capacité d'influencer et de persuader. Son mandat lui permet donc de participer à l'amélioration de la qualité des services. Dans la continuité de son mandat, le protecteur de l'élève mène aussi une action préventive. Dans cette perspective, il peut souligner, à l'instance concernée, certaines situations pouvant créer un préjudice à l'élève et ainsi éviter leur répétition.

Le rôle du protecteur de l'élève est d'assister, selon les paramètres de son mandat, les parents ou les élèves lors de l'application des dispositions du règlement. Le protecteur de l'élève est un recours neutre, exercé par une personne indépendante de la commission scolaire et de la personne qui initie la communication.

Les principes qui sous-tendent la fonction du protecteur de l'élève sont l'indépendance, la confidentialité, l'impartialité et l'accessibilité. La compréhension du rôle du protecteur de l'élève exige qu'elle doit bien être expliquée. Le titre en soi de « protecteur de l'élève » laisse supposer qu'il prendra fait et cause pour le plaignant.

DEMANDES D'INTERVENTION REÇUES ET LEUR TRAITEMENT

Dans l'exercice de son mandat pour l'année scolaire 2015-2016, quarante-six (46) demandes d'intervention ont été adressées au protecteur de l'élève. Dans quelques situations, ces demandes ont été dirigées préalablement auprès du protecteur de l'élève alors que l'intervention de celui-ci s'inscrit à la fin du processus. Dans ces circonstances, les personnes ont été orientées vers l'instance concernée.

Cependant, une seule plainte a fait l'objet d'un avis écrit et le conseil des commissaires a accepté la recommandation du protecteur de l'élève.

OBJET DES DEMANDES TRAITÉES

NATURE DE LA DEMANDE	NOMBRE
Changement d'école	2
Classement	6
Critères d'inscription et d'admission	5
Entente extraterritoriale	1
Évaluation pédagogique	5
Frais de scolarité chargés aux parents	1
Grille-matières	1
Application de la Loi sur la protection des non-fumeurs	1
Plainte à l'endroit d'un membre du personnel	2
Responsabilité civile de la commission scolaire	2
Services rendus par la commission scolaire	12
Suspension	4
Utilisation de l'ordinateur en classe	2
Transport scolaire	2
TOTAL	46

APPLICATION DE LA LOI VISANT À PRÉVENIR ET À COMBATTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE

LES SIGNALEMENTS CONCERNANT LES ACTES D'INTIMIDATION ET DE VIOLENCE SONT TRAITÉS PAR LES ÉCOLES, CONFORMÉMENT À LEUR PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE.

À la CSRDN, les directions d'école s'assurent de traiter rapidement et avec diligence tout signalement et toute plainte en lien avec l'intimidation et la violence. La nature des plaintes et des interventions s'y rattachant sont consignées avec l'outil informatisé de la CSRDN et portée à la connaissance de la direction générale. Tous les parents des élèves concernés (victimes, intimidateurs ou témoins) sont informés promptement des mesures prévues dans le plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Au besoin, les sanctions prévues au code de vie sont appliquées. Le suivi et le soutien nécessaires, selon le cas, sont prodigués par la direction ou en tandem avec les intervenants de l'école et, dans les cas plus complexes, avec le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides.

Lors de l'année 2015-2016, aucune intervention effectuée par les directions d'école n'a fait l'objet d'une plainte au protecteur de l'élève. La CSRDN a rarement comptabilisé de plaintes en lien avec l'intimidation et la violence telles que définies à l'article 13 de la Loi sur l'instruction publique.

VOICI LES DIFFÉRENTES MESURES QUE LES ÉCOLES POUVAIENT APPLIQUER :

- ▶ Recueillir l'information.
- ▶ Analyser la situation.
- ▶ Identifier les besoins et élaborer un plan des mesures appropriées à appliquer pour tous les acteurs : victime, agresseur et témoin.
- ▶ Consigner les faits et les interventions qui ont été réalisés.
- ▶ Remplir une fiche de signalement ou de retenue qui se retrouve dans l'agenda de l'élève.
- ▶ Effectuer une médiation entre les différentes parties.
- ▶ Intervenir stratégiquement selon l'approche de la « Méthode d'intérêt commun » (MIC).
- ▶ Rappeler aux élèves les comportements attendus.
- ▶ Informer les intervenants impliqués auprès des élèves concernés de la situation et des mesures mises en place.
- ▶ Effectuer un retrait de la classe, d'une activité, d'une récréation ou d'un dîner.
- ▶ Établir un plan de sécurité.
- ▶ Déterminer un geste de réparation à faire.
- ▶ Élaborer un contrat.
- ▶ Planifier un suivi auprès des victimes et des agresseurs afin de s'assurer que la situation s'est redressée.
- ▶ Communiquer avec les parents des élèves concernés et au besoin, planifier une rencontre de concertation.
- ▶ Élaborer un plan d'intervention en lien avec la problématique.
- ▶ Effectuer un suivi avec un intervenant de l'école.
- ▶ Référer aux ressources spécialisées : psychologue, policier éducateur, CISSS, etc.
- ▶ Procéder à une suspension à l'interne ou à l'externe.
- ▶ Appliquer toute autre mesure appropriée à la situation.



APPLICATION DE LA LOI VISANT À PRÉVENIR ET À COMBATTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE (SUITE)

VOICI LES DIFFÉRENTES MESURES DE SOUTIEN OU D'ENCADREMENT OFFERTES À UN ÉLÈVE VICTIME D'UN ACTE D'INTIMIDATION OU DE VIOLENCE AINSI QUE CELLES OFFERTES À UN TÉMOIN OU À L'AUTEUR D'UN TEL ACTE :

- ▶ Outiller les victimes, les témoins et les agresseurs afin qu'ils développent et adoptent les comportements attendus.
- ▶ Offrir aux élèves (en sous-groupe) des ateliers d'habiletés sociales.
- ▶ Prévoir des rencontres individuelles avec un intervenant (enseignement de l'autocontrôle, de la gestion de la colère, entraînement à l'aide de scénarios sociaux, etc.).
- ▶ Utiliser un système de renforcement du comportement positif.
- ▶ Mettre en place un accompagnement personnalisé pour les temps non structurés.
- ▶ Établir des stratégies pour améliorer l'estime de soi.
- ▶ Appliquer tout autre moyen pertinent aux besoins de l'élève.

Les plans de lutte ainsi que l'évaluation annuelle des résultats peuvent être consultés sur chacune des pages-écoles du site Internet de la CSRDN.





PLAN STRATÉGIQUE 2008-2015 EN MOTS

PLAN STRATÉGIQUE 2008-2015

EN MOTS

CETTE SECTION PRÉSENTE LES GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES 2008-2015 DE LA CSRDN ET LES RÉALISATIONS EN LIEN AVEC LES AXES D'INTERVENTIONS QUI ONT ÉTÉ PRIORISÉS EN 2015-2016.

ORIENTATION 1 DES RÉUSSITES POUR TOUS

▶ OBJECTIF 1

MIEUX OUTILLER NOS ÉLÈVES POUR APPRENDRE DÈS LEUR ENTRÉE À L'ÉCOLE ET TOUT AU LONG DE LEUR PARCOURS SCOLAIRE.

AXES D'INTERVENTIONS

- ▶ Mettre en place un plan d'action pour soutenir l'apprentissage de la lecture dès l'entrée à l'école.
- ▶ Mettre en place un plan d'action pour soutenir le développement de la conscience du nombre dès l'entrée à l'école.
- ▶ Assurer un suivi de ces mesures tout au long du parcours scolaire de nos élèves, notamment par le biais de la supervision pédagogique.

RÉALISATIONS 2015-2016

- ▶ Poursuite du plan de formation entamé en 2010 dans le cadre du plan d'action visant à soutenir les premiers apprentissages en lecture et en mathématique. Ces formations se sont articulées autour de l'enseignement explicite, des programmes *La Forêt de l'alphabet*, *La Roue* et *Apprendre à lire à deux*, des quatre dimensions de la lecture, de la situation problème, de la numératie précoce, des interventions auprès d'élèves en difficulté en mathématique et du programme de soutien au comportement positif (SCP).
- ▶ Un service d'accompagnement et de suivi a été mis en place afin de soutenir les milieux dans leurs interventions auprès des élèves qui éprouvent les difficultés comportementales et d'adaptation.
- ▶ Des rencontres de suivi et d'accompagnement ont été organisées tout au long de l'année dans toutes les écoles par les conseillers pédagogiques à la réussite, les conseillers disciplinaires et les conseillers pédagogiques d'adaptation scolaire du Service des ressources éducatives de la CSRDN afin de soutenir les changements à mettre en place ainsi que pour répondre aux besoins des enseignants et des élèves.
- ▶ Des rencontres ont eu lieu entre le Service des ressources éducatives de la CSRDN et 40 écoles afin de les aider à faire l'arrimage entre les programmes *La Forêt de l'alphabet*, *La Roue* et *Apprendre à lire à deux*.
- ▶ 59 enseignants ont bénéficié du soutien de conseillers pédagogiques de la CSRDN par l'entremise de l'accompagnement en classe et de

la modélisation sur l'enseignement efficace dans le cadre de la formation offerte par la TÉLUQ et des suivis par nos conseillères pédagogiques.

- ▶ Accompagnement des enseignants pour le référentiel des stratégies d'écriture au primaire.
- ▶ Accompagnement par les conseillers pédagogiques de la CSRDN auprès des écoles primaires et des écoles secondaires pour l'élaboration ou la révision de leurs normes et modalités, leur convention de gestion et pour du soutien à la direction.
- ▶ 175 enfants âgés de quatre ans et leurs parents ont bénéficié du programme Passe-Partout mis en place par le Service des ressources éducatives de la CSRDN.
- ▶ 22 enfants âgés de 4 ans ont bénéficié du programme de la maternelle 4 ans en milieu défavorisé.
- ▶ 26 enfants âgés de 4 ans ont bénéficié du programme de la maternelle 4 ans à mi-temps.
- ▶ Le Service des ressources humaines a poursuivi le programme d'insertion professionnelle accompagné par le Service des ressources éducatives pour l'accompagnement pédagogique des nouveaux enseignants. Un programme d'accompagnement pour les enseignants-mentors a également été offert.
- ▶ L'utilisation du modèle d'intervention à trois niveaux pour les élèves à risque, les élèves handicapés et les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) s'est poursuivie dans les écoles et a été soutenue par tous les professionnels du Service des ressources éducatives.

PLAN STRATÉGIQUE 2008-2015

EN MOTS (SUITE)

- ▶ 254 élèves présentant des besoins particuliers ont reçu un équipement choisi pour les soutenir dans leurs apprentissages. L'arrivée de ces nouveaux outils en classe s'accompagne de formations ciblées et continues offertes dans tous les établissements par le personnel du Service des ressources éducatives.
- ▶ Plus de 132 enseignants ayant un tableau numérique dans leur classe ont reçu une formation et de l'accompagnement de la part des conseillers pédagogiques du Service des ressources éducatives de la CSRDN. Ces conseillers pédagogiques ont également formé et accompagné les enseignants afin de les aider à développer leurs compétences en informatique.
- ▶ Une communauté Édu-groupe sur la scolarisation des élèves allophones a été améliorée pour outiller les enseignants qui agissent auprès de ces jeunes.
- ▶ Mise en place d'une classe d'accueil avec l'arrivée des réfugiés syriens.
- ▶ Les conseillers pédagogiques du Service des ressources éducatives de la CSRDN ont accompagné les enseignants, les orthopédagogues et les enseignants-ressources du 1^{er} cycle du secondaire dans le développement de stratégies de lecture efficace chez les élèves.
- ▶ Le Service des ressources éducatives de la CSRDN a fait la promotion et la sensibilisation auprès des milieux quant aux mesures de différenciation pédagogique et éducative pouvant être mises en place afin de permettre aux élèves de développer leur plein potentiel.
- ▶ 13 enseignants et leur direction d'école ont participé à des rencontres de pratiques collaboratives de développement professionnel continu en français.
- ▶ 70 enseignants et leur direction d'école ont participé à des rencontres de pratiques collaboratives de développement professionnel continu avec des conseillères pédagogiques à la réussite.
- ▶ An 2 d'un projet de trois ans d'accompagnement sous forme de groupe de pratiques pour l'enseignement-apprentissage favorisant l'arrimage des enseignants du 1^{er} cycle du secondaire et du 3^e cycle du primaire. 12 enseignants provenant d'une école secondaire et des écoles primaires des bassins associés furent impliqués.



ORIENTATION 1

DES RÉUSSITES POUR TOUS

▶ OBJECTIF 2

SE DONNER LES MOYENS POUR MIEUX RECUEILLIR, ANALYSER ET INTERPRÉTER DES DONNÉES, DANS LE BUT D'AMÉLIORER LE RENDEMENT DES ÉLÈVES, ÉVALUER LA QUALITÉ DE NOS INTERVENTIONS ET ORIENTER NOS CHOIX.

AXES D'INTERVENTIONS

- ▶ Développer et mettre en place un dispositif local d'évaluation des apprentissages dans les matières de base à la fin des 1^{er} et 2^e cycles du primaire et du 1^{er} cycle du secondaire.
- ▶ Mettre en place un service de veille pour maintenir à jour nos connaissances au regard des approches pédagogiques réputées gagnantes pour en faire la promotion dans tous nos établissements.
- ▶ Développer des outils pour le monitoring continu des résultats des élèves dans les matières considérées pour la sanction des études.

PLAN STRATÉGIQUE 2008-2015

EN MOTS (SUITE)

- ▶ Évaluer les mesures ou les programmes d'intervention mis en place dans les écoles et à la commission scolaire, avec une attention particulière aux interventions auprès des clientèles à risque et des milieux défavorisés.
- ▶ Développer un dispositif d'analyse annuelle des contenus des plans de réussite des écoles à la lumière des réalités locales et des orientations du plan stratégique de la CSRDN.
- ▶ Précisons que le système de consignation des résultats ainsi que les tableaux de bord sont issus de l'excellent travail de collaboration entre le Service des technologies de l'information et le Service des ressources éducatives.
- ▶ Une analyse personnalisée des résultats a été remise à l'ensemble des écoles primaires. La majorité des écoles a été accompagnée par les conseillères à la réussite du Service des ressources éducatives pour réfléchir aux hypothèses explicatives afin d'aider les directions à accompagner les enseignants dans le changement des pratiques pédagogiques.

RÉALISATIONS 2015-2016

- ▶ Les épreuves locales de fin de cycle en lecture, écriture et mathématique ont été maintenues afin de faciliter le monitoring de la réussite des élèves en temps réel.
- ▶ L'épreuve conçue par l'équipe du Service des ressources éducatives et appliquée dans le but de mesurer la compétence en lecture à la fin de la 1^{re} année du primaire a également été offerte.
- ▶ Le système de consignation détaillée des résultats pour les épreuves, tant au primaire qu'au secondaire, a été amélioré à la lumière des recommandations des usagers afin d'en faciliter la gestion et l'analyse et ainsi, permettre aux écoles de se réajuster rapidement.
- ▶ Les tableaux de bord sur la réussite des élèves par établissement en fonction de l'indice du milieu socio-économique (IMSE) et les tableaux de bord pour le secondaire ont été maintenus.
- ▶ Aux fins de régulation, les écoles secondaires sont maintenant en mesure de fournir les résultats de la première étape aux écoles primaires à l'aide d'un outil développé par le Service des technologies de l'information.
- ▶ Transition primaire-secondaire pour les parents et les élèves qui ont un trouble anxieux ou un syndrome Gilles de la Tourette.

ORIENTATION 1

DES RÉUSSITES POUR TOUS

▶ OBJECTIF 3

ORGANISER DES PARCOURS SCOLAIRES ET DES OFFRES DE SERVICE QUI FAVORISENT LA PERSÉVÉRANCE ET QUI PERMETTENT DE QUALIFIER PLUS DE JEUNES ET D'ADULTES.

AXES D'INTERVENTIONS

- ▶ Développer une offre de service intégrée pour les 15-20 ans, notamment par la création d'un « panier de services » pour la formation générale des jeunes, la formation générale des adultes et la formation professionnelle (FGJ-FGA-FP).
- ▶ Mettre en place un service d'accueil et de référence pour les élèves afin de soutenir la persévérance aux études.

PLAN STRATÉGIQUE 2008-2015

EN MOTS (SUITE)

RÉALISATIONS 2015-2016

- ▶ Poursuite des Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) pour la clientèle du secondaire.
- ▶ 348 élèves de la 3^e à la 5^e secondaire se sont inscrits à l'école d'été gérée par le Service des ressources éducatives de la CSRDN.
- ▶ 11 élèves de la 4^e et de la 5^e secondaire se sont inscrits aux cours en ligne durant l'école d'été.
- ▶ La nouvelle organisation des trajectoires au secondaire s'est poursuivie. Un accompagnement pédagogique soutenu a été offert autant aux directions qu'aux enseignants concernés afin de bien implanter les différentes voies. Beaucoup de développement y a été fait grâce à l'implication des enseignants.
- ▶ Les conseillers pédagogiques du secondaire ont effectué un soutien auprès des écoles dans la mise en œuvre des projets destinés aux élèves de 15 ans se vouant à la formation professionnelle.
- ▶ La formation sur l'enseignement efficace a été offerte aux enseignants du 2^e cycle du secondaire.
- ▶ Un soutien individualisé a été offert aux enseignants ayant participé aux journées de formation sur l'enseignement explicite par les conseillers pédagogiques du Service des ressources éducatives de la CSRDN.
- ▶ Afin d'augmenter le taux de qualification en formation préparatoire au travail (FPT) et en formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé (FMS), des formations ont été offertes par le Service des ressources éducatives aux enseignants concernés.
- ▶ Dans le but de développer une culture d'approche orientante, divers moyens ont été déployés, notamment, la journée Expo-Carières et la planification des apprentissages en orientation pour les élèves du 3^e cycle du primaire à la 5^e secondaire.
- ▶ Des comités d'étude et de référence se sont déroulés tout au long de l'année afin d'offrir les services les mieux adaptés à notre clientèle handicapée ou à risque.
- ▶ Des protocoles d'accueil et de soutien pour les enseignants, les directions et les parents ont été proposés et améliorés en ce qui a trait à la clientèle allophone et immigrée.
- ▶ Un plan d'accompagnement a été proposé aux enseignants qui agissent auprès des élèves allophones et des modèles d'organisation ont été mis en place dans certaines écoles afin d'améliorer le service à l'élève.
- ▶ Les contenus de formation déposés sur la plateforme Moodle pour les centres de formation professionnelle ont été diversifiés, ce qui se traduit par l'augmentation du nombre d'utilisateurs.
- ▶ 1160 élèves de la 3^e secondaire ont participé à la journée portes ouvertes de la formation professionnelle. Ces derniers ont effectué la visite des trois centres de formation professionnelle de la commission scolaire.
- ▶ Les élèves de la 2^e secondaire ont effectué les ateliers d'exploration des métiers dans l'Explo-Mobile série FP. De plus, un projet pilote a permis à des élèves de la 6^e année de deux écoles primaires de visiter cette semi-remorque.



PLAN STRATÉGIQUE 2008-2015

EN MOTS (SUITE)

ORIENTATION 1

DES RÉUSSITES POUR TOUS

▶ OBJECTIF 4

REDÉPLOYER NOS SERVICES POUR AIDER NOS ÉTABLISSEMENTS À DONNER LA PRIORITÉ À LEUR MISSION ÉDUCATIVE.

AXES D'INTERVENTIONS

- ▶ Alléger les activités et les processus de gestion et s'assurer que les exigences administratives faites aux établissements soient nécessaires au soutien de leur mission éducative.
- ▶ Développer et mettre à la disposition des directions d'établissement et de service des outils de gestion conviviaux et efficaces.

RÉALISATIONS 2015-2016

- ▶ Développement d'un nouvel outil de commande d'équipements informatiques destiné à tout le personnel de la CSRDN.
- ▶ Développement d'un outil de gestion permettant de retrouver à un seul endroit toutes les données actuelles et passées disponibles des élèves.

- ▶ Installation de nouveaux outils de protection centralisés permettant de faire face aux menaces informatiques potentielles provenant de l'Internet.
- ▶ Adoption d'une Politique de sécurité des actifs informationnels dédiée à tout le personnel de la CSRDN.
- ▶ Adoption d'une Politique d'utilisation des technologies de l'information destinée à toute la communauté de la commission scolaire.
- ▶ Accès en ligne aux outils permettant la consignation des données et l'actualisation des plans de lutte visant à contrer l'intimidation et la violence dans les établissements de la CSRDN.
- ▶ Développement d'un outil visant à consigner et à effectuer les suivis des plans d'intervention.
- ▶ Simplification administrative pour les établissements relativement à la gestion des bottins de validation de la déclaration du 30 septembre.
- ▶ Dans les écoles, développement d'un guide pour la gestion de l'admission des élèves nés à l'étranger.
- ▶ Mise à jour de l'outil d'archivage de données pour les services de garde.
- ▶ Simplification du plan annuel de répartition de la clientèle permettant une meilleure compréhension des données.
- ▶ Centralisation, au Service de l'organisation scolaire et du transport, des opérations GPI associées aux plans d'intervention, aux codes de difficultés et à la déclaration des élèves en classes spécialisées.
- ▶ Développement d'un nouvel outil générateur de comptes Wifi par le Service des technologies de l'information.
- ▶ Adhésion au Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ) pour l'accès à l'Internet, la collaboration et le partage entre ses membres du domaine de l'éducation et du domaine scientifique.
- ▶ Simplification du travail dans les établissements en éliminant plusieurs étapes PERCOS dans les écoles.
- ▶ Amélioration du plan des effectifs Web pour les quatre accréditations syndicales ce qui permet de connaître les coûts des effectifs engagés, de connaître en temps réel la situation de chaque école et qui simplifie la collecte des besoins pour les directions d'établissement.
- ▶ Poursuite de la foire de l'emploi pour le personnel enseignant et de la foire de l'emploi pour le personnel de soutien par le Service des ressources humaines.
- ▶ Mise sur pied de plusieurs formations à l'attention du personnel de soutien dans le cadre de la formation continue.
- ▶ Amélioration de la convivialité du formulaire de modalités d'intégration.

PLAN STRATÉGIQUE 2008-2015

EN MOTS (SUITE)

- ▶ Développement d'un outil pour la gestion du temps compensé pour le personnel cadre.
- ▶ Poursuite de l'implantation des relevés de salaire Web pour le personnel de soutien.
- ▶ Mise à jour de l'entente locale des enseignants.
- ▶ Amélioration des listes de contrôle pour la paie décentralisée.
- ▶ Adaptation du service aux établissements en matière de répartition du personnel enseignant absent.
- ▶ Mise en place des moyens de contrôle à la suite de l'entrée en vigueur de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État.
- ▶ Élaboration d'un guide relatif aux opérations des services de garde permettant aux directions d'assurer un accompagnement efficace et une supervision optimale des services de garde.
- ▶ Fusion des banques de données GPI permettant un accès plus rapide et convivial des informations.
- ▶ Modification des modalités d'accès au système GPI (LDAP) permettant une meilleure sécurité dans la gestion des données.

ORIENTATION 2

DES RÉUSSITES À COMMUNIQUER ET À VALORISER

▶ OBJECTIF 5

DÉVELOPPER ET METTRE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES ET DES MOYENS DE COMMUNICATION POUR VALORISER L'ÉDUCATION DANS NOS ÉCOLES ET NOS CENTRES.

AXES D'INTERVENTIONS

- ▶ Élaborer et mettre en œuvre un plan de communication.
- ▶ Instaurer des mesures de valorisation de nos instances, des établissements, des services, du personnel, de nos élèves et de nos bénévoles dans le réseau d'établissements et auprès de la communauté.
- ▶ Développer des stratégies pour améliorer ou favoriser la participation des parents à la vie des écoles et dans les instances qui les concernent.

RÉALISATIONS 2015-2016

- ▶ Le plan de communication annuel a été élaboré par le Service du secrétariat général et des communications et son actualisation a été réalisée tout au long de l'année.

- ▶ Le site Internet de la CSRDN a été mis à jour de façon continue afin d'assurer une communication adéquate et efficiente avec les parents, les élèves, le personnel et l'ensemble de la population par le Service du secrétariat général et des communications en collaboration avec le Service des technologies de l'information.
- ▶ La chronique *Coups de cœur* électronique visant à valoriser les élèves, le personnel, les parents de même que les partenaires de la CSRDN a connu un franc succès; 135 articles ont ainsi été publiés par le Service du secrétariat général et des communications grâce à la participation des établissements.
- ▶ 54 communiqués de presse ont été diffusés auprès des médias locaux et publiés sur le site Internet de la CSRDN de façon régulière et continue.
- ▶ Une banque de photos a été réalisée par le Service du secrétariat général et des communications auprès de nos employés et au centre de formation générale des adultes. Elle est utilisée dans les différents véhicules de communication, tant à l'interne qu'à l'externe.
- ▶ Le déploiement de l'image de la CSRDN s'est poursuivi à travers tous ses outils de communication (site Internet, calendrier, rapport annuel, agenda, intranet).
- ▶ La visibilité de la CSRDN a connu un plus grand rayonnement grâce à sa présence sur les médias sociaux (Facebook et Twitter).

PLAN STRATÉGIQUE 2008-2015

EN MOTS (SUITE)

ORIENTATION 3

DES RÉUSSITES À COMMUNIQUER ET À VALORISER

▶ OBJECTIF 6

CIBLER ET PRIORISER DES PARTENARIATS QUI CONTRIBUERONT AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET DURABLE DU TERRITOIRE DESSERVI PAR LA COMMISSION SCOLAIRE EN DÉVELOPPANT LES COMPÉTENCES DES GENS DE TOUS ÂGES ET DE TOUTES CONDITIONS QUI L'HABITENT.

AXES D'INTERVENTIONS

- ▶ Établir des liens nécessaires avec nos partenaires pour un développement concerté de la main-d'œuvre et le développement des compétences.
- ▶ Prioriser et accorder un soutien et un suivi continus aux activités partenariales ayant pour cible les clientèles à défis multiples, notamment les élèves issus des milieux défavorisés.
- ▶ Développer des outils qui nous permettront de mieux travailler avec nos partenaires à la résolution de problèmes reconnus communs.

RÉALISATIONS 2015-2016

- ▶ Poursuite du plan de transition vers le préscolaire mis en place avec les centres de la petite enfance (CPE) du territoire de la CSRDN. Ce plan permet de dépister plus tôt les enfants à risque de présenter des difficultés d'apprentissage à l'école et ainsi, de déployer des services adaptés dès leur arrivée en milieu scolaire, et ce, grâce au travail quotidien du Service des ressources éducatives.
- ▶ Poursuite de la collaboration de la CSRDN à une chaire de recherche universitaire portant sur l'intérêt des jeunes pour la science et la technologie avec l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et l'Université de Sherbrooke.
- ▶ Participation de la CSRDN à l'adaptation française du programme ABRACADABRA, un projet en ligne pour l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, du préscolaire à la 2^e année. Ce projet s'effectue en partenariat notamment avec l'Université du Québec à Montréal, l'Université Concordia, le MEES et la CSRDN.
- ▶ Partenariat avec l'Université du Québec à Montréal sur le programme Fluppy, un programme de prévention de la violence et du décrochage scolaire.
- ▶ Formation en ligne (cyberapprentissage) destinée au personnel de la CSRDN en collaboration avec la TÉLUQ et portant sur l'enseignement efficace. L'accompagnement est assuré par nos conseillers pédagogiques spécialement formés à cet effet.
- ▶ Participation aux tables MEES-MSSS (avec le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides).

- ▶ Participation à la Commission des partenaires du marché du travail.
- ▶ Participation aux tables Interordres des Laurentides.
- ▶ Une soirée conférence a été organisée par le Service des ressources éducatives de la CSRDN et par les parents du comité de parents d'élèves HDAA sur le thème du dépassement de soi.





PLAN STRATÉGIQUE
EN CHIFFRES ET
CONVENTION DE PARTENARIAT

PLAN STRATÉGIQUE

EN CHIFFRES ET CONVENTION DE PARTENARIAT

En attente du nouveau plan stratégique ministériel, nous avons opté pour la poursuite de notre plan stratégique une année supplémentaire en maintenant les mêmes cibles que celles énoncées dans notre convention de partenariat signée avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES).

Rappelons que ce mode de gouvernance est une occasion de créer des alliances entre le Ministère et la commission scolaire et de mobiliser tous les intervenants sur des orientations communes, des cibles à atteindre, des mécanismes rigoureux de suivi et d'évaluation, d'une reddition de comptes transparente et surtout, de nous positionner comme étant au service de l'élève.

De plus, la commission scolaire signe annuellement, avec chacun de ses établissements, une convention de gestion et de réussite qui s'inscrit dans un même souci de cohérence et de complémentarité.

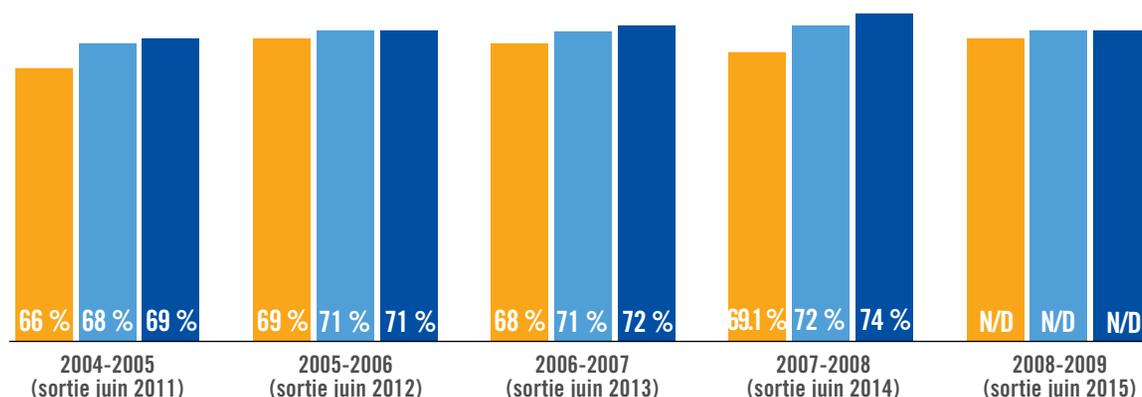
BUT 1

L'AUGMENTATION DE LA DIPLOMATION ET LA QUALIFICATION AVANT L'ÂGE DE 20 ANS

TAUX DE DIPLOMATION ET DE QUALIFICATION AU SECONDAIRE SELON L'ANNÉE DE LA PREMIÈRE INSCRIPTION AU SECONDAIRE (APRÈS 7 ANS)

LA CIBLE MINISTÉRIELLE DE DIPLOMATION OU DE QUALIFICATION AVANT 20 ANS POUR LA CSRDN A ÉTÉ FIXÉE À 71 % D'ICI JUIN 2020.

INDICATEURS MEES



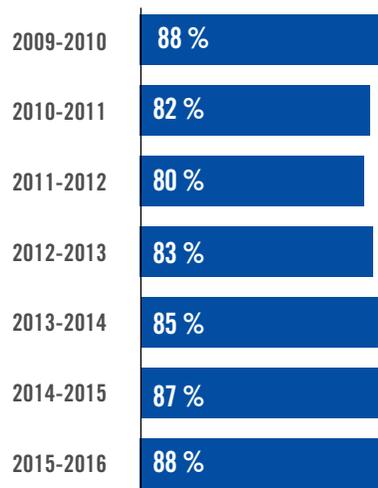
■ COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD
 ■ COMMISSIONS SCOLAIRES DE LA RÉGION DES LAURENTIDES
 ■ TOUTES LES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

PLAN STRATÉGIQUE

EN CHIFFRES ET CONVENTION DE PARTENARIAT (SUITE)

TAUX DE DIPLOMATION ET DE QUALIFICATION DES ÉLÈVES QUI ÉTAIENT EN 5^E SECONDAIRE EN DÉBUT D'ANNÉE (30 SEPTEMBRE).

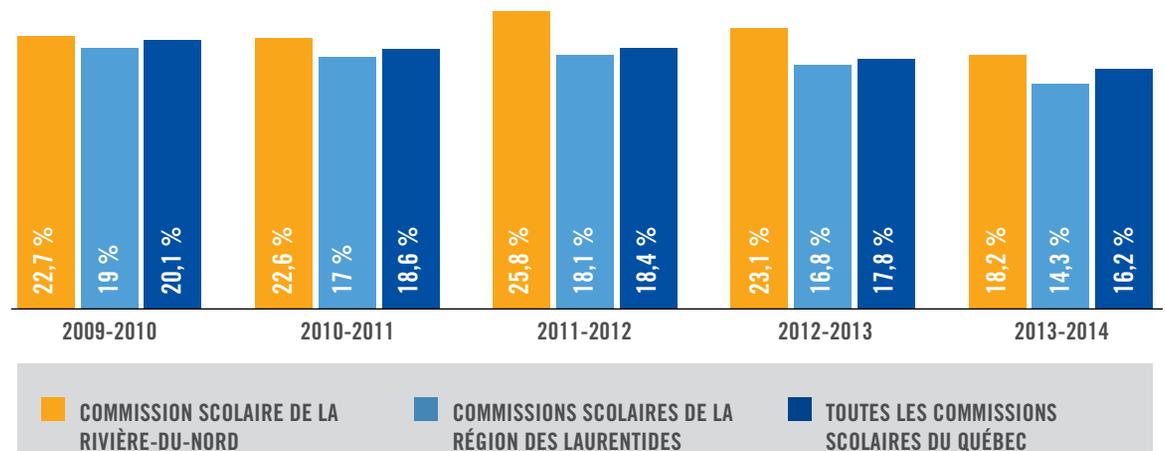
INDICATEURS CSRDN



Le taux de diplomation et de qualification des élèves qui étaient en 5^e secondaire a progressé d'un point pour l'année 2015-2016 comparativement à 2014-2015.

TAUX ANNUEL DE SORTIES SANS DIPLÔME NI QUALIFICATION (DÉCROCHEURS).

INDICATEURS MEES



COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

COMMISSIONS SCOLAIRES DE LA RÉGION DES LAURENTIDES

TOUTES LES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

PLAN STRATÉGIQUE

EN CHIFFRES ET CONVENTION DE PARTENARIAT (SUITE)

BUT 2

L'AMÉLIORATION DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

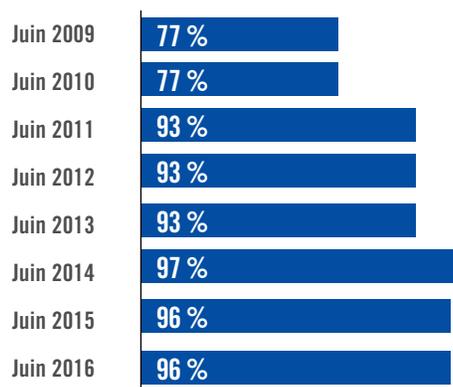
TAUX DE RÉUSSITE À L'ÉPREUVE DU MEES DE LECTURE DE 2^E ANNÉE

D'ICI JUIN 2015, 85 % DES ÉLÈVES RÉUSSIRONT
L'ÉPREUVE DE LECTURE DE LA FIN DU 1^{ER} CYCLE
DU PRIMAIRE.

TAUX DE RÉUSSITE AUX ÉPREUVES DU MEES DE FRANÇAIS DE 6^E ANNÉE

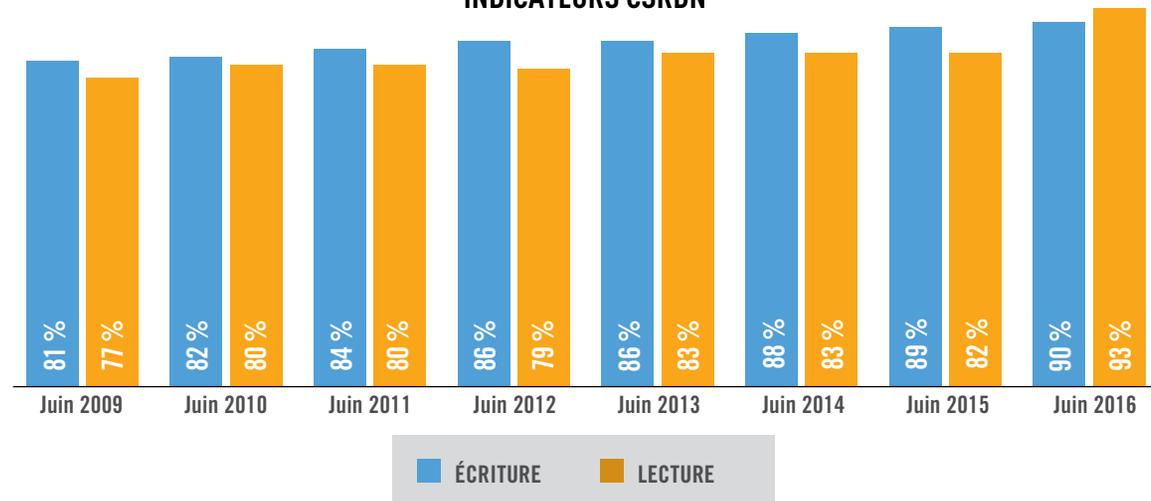
D'ICI JUIN 2015, 85 % DES ÉLÈVES DE 6^E ANNÉE AURONT RÉUSSI CHACUNE DES ÉPREUVES MINISTÉRIELLES
EN FRANÇAIS.

INDICATEURS CSRDN



La CSRDN est fière de constater que la cible est largement dépassée depuis juin 2011. En 2015-2016, le taux de réussite à l'épreuve du MEES se maintient.

INDICATEURS CSRDN



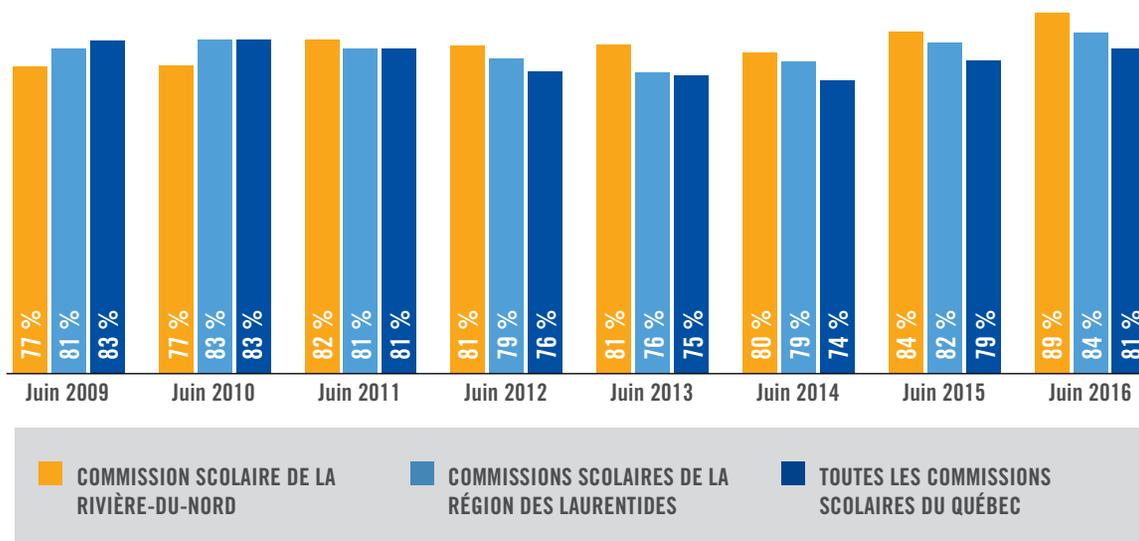
La CSRDN est fière d'avoir atteint ses cibles dans les deux épreuves ministérielles. Des mesures sont mises en place au primaire afin de s'assurer que les élèves se présentent au secondaire avec des acquis suffisants en lecture et en écriture. En lecture, le taux est de 93 % cette année. On observe donc une augmentation de 11 points de pourcentage. L'analyse des résultats à l'épreuve nous indique néanmoins que les quatre dimensions de la lecture sont à travailler, notamment celles qui nécessitent une justification de la part des élèves. La progression se poursuit pour ce qui est de l'épreuve d'écriture du MEES avec une hausse de 1 point de pourcentage.

PLAN STRATÉGIQUE

EN CHIFFRES ET CONVENTION DE PARTENARIAT (SUITE)

TAUX DE RÉUSSITE À L'ÉPREUVE DU MEES D'ÉCRITURE EN 5^E SECONDAIRE

D'ICI JUIN 2015, LES TAUX DE RÉUSSITE À L'ÉPREUVE DE FRANÇAIS DE LA 5^E SECONDAIRE SERONT DE 85 %.



Le taux de réussite à l'épreuve de production écrite du MEES est de 89 %. Ce résultat est supérieur de 8 % à celui de toutes les autres commissions scolaires du Québec. Les diverses interventions mises en place contribuent à la réussite des élèves.



PLAN STRATÉGIQUE

EN CHIFFRES ET CONVENTION DE PARTENARIAT (SUITE)

BUT 3

L'AMÉLIORATION DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE ET DE LA RÉUSSITE SCOLAIRE CHEZ CERTAINS GROUPES CIBLES, PARTICULIÈREMENT LES ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

D'ICI JUIN 2015, 75 % DES ÉLÈVES INSCRITS EN FORMATION DES MÉTIERS SEMI-SPÉCIALISÉS (FMS) ET 85 % DES ÉLÈVES INSCRITS EN FORMATION PRÉPARATOIRE AU TRAVAIL (FPT) OBTIENDRONT UNE QUALIFICATION.

TAUX DE QUALIFICATION DES ÉLÈVES EN FMS ET FPT.

INDICATEURS CSRDN

FMS TAUX RÉUSSITE CSRDN

ANNÉE	INSCRIPTIONS AU 30 SEPTEMBRE	NOMBRE D'ÉLÈVES EN JUIN	NOMBRE D'ÉLÈVES QUALIFIÉS	TAUX DE QUALIFICATION
2011-2012	56	49	38	68 %
2012-2013	81	59	30	37 %
2013-2014	104	93	60	58 %
2014-2015	137	104	79	58 %
2015-2016	142	109	81	57 %

Le taux de qualification en FMS est nettement en dessous de l'objectif ciblé. Un travail est réalisé avec les écoles secondaires afin de mieux cibler les élèves qui devraient bénéficier de ce programme. Puisque cette formation est de courte durée et que les élèves débutent leurs stages en milieu de travail dès l'automne, il est impératif de bien planifier leur préparation et leur transition vers la FMS. Cette préparation fait partie notamment des trajectoires de formation au 1^{er} cycle du secondaire (Voie 1 et Voie 2) qui en sont à leur troisième année d'implantation.

FPT TAUX RÉUSSITE CSRDN

ANNÉE	INSCRIPTIONS AU 30 SEPTEMBRE	NOMBRE D'ÉLÈVES EN JUIN	NOMBRE D'ÉLÈVES QUALIFIÉS	TAUX DE QUALIFICATION
2011-2012	33	28	24	73 %
2012-2013	38	30	22	58 %
2013-2014	32	28	22	69 %
2014-2015	47	40	35	74 %
2015-2016	31	29	24	77 %

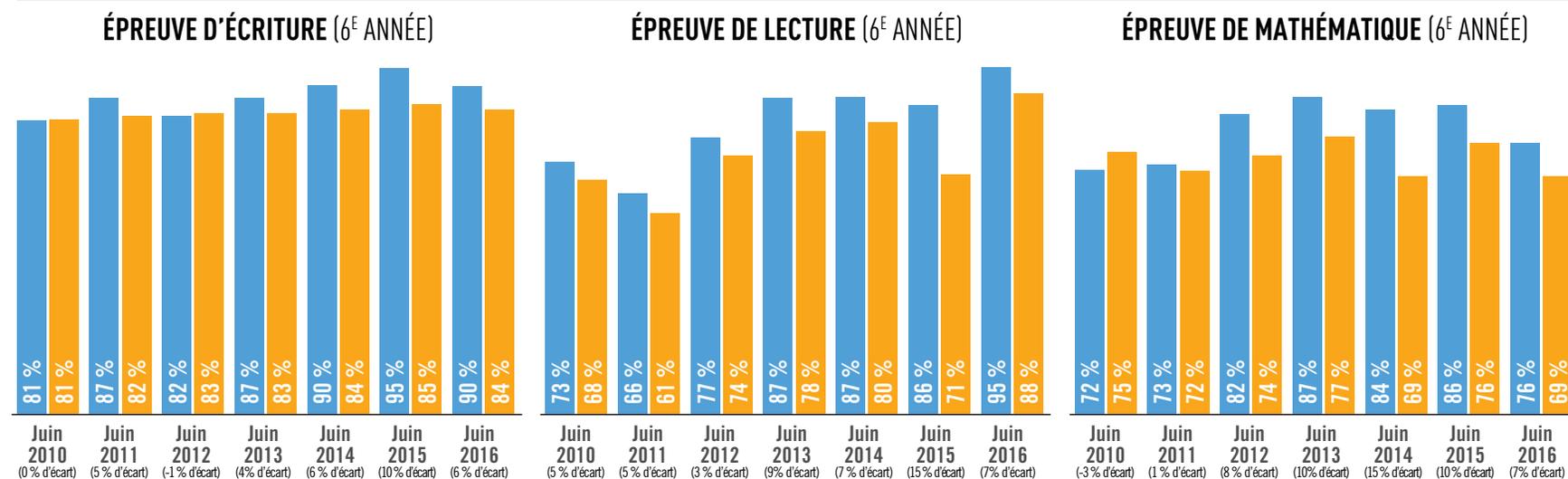
Bien que l'objectif ciblé n'est pas atteint, le taux de qualification en FPT augmente continuellement. Un travail important est réalisé en lien avec la supervision des stages afin de favoriser le développement des compétences liées au marché du travail des élèves qui présentent des besoins plus particuliers. Ce sont ces compétences qui sont déterminantes dans la qualification des élèves.

PLAN STRATÉGIQUE

EN CHIFFRES ET CONVENTION DE PARTENARIAT (SUITE)

D'ICI JUIN 2015, LES ÉCARTS DE RÉUSSITE ENTRE MILIEUX FAVORISÉS ET DÉFAVORISÉS AUX ÉPREUVES MINISTÉRIELLES DE LA FIN DU PRIMAIRE AURONT ÉTÉ RÉDUITS DE MOITIÉ.

ÉCARTS DE RÉUSSITE ENTRE LES MILIEUX FAVORISÉS ET DÉFAVORISÉS AUX ÉPREUVES MINISTÉRIELLES DE LA FIN DU PRIMAIRE.



En français, malgré certaines variations des résultats au fil des ans, nous notons une progression tant dans les milieux favorisés que dans les milieux défavorisés. Or, le MEES observe également un écart entre les milieux favorisés et les milieux économiquement faibles¹.

¹(Rapport : Diplomation et qualification par commission scolaire au secondaire, Édition 2015)

En mathématique, il est important de noter qu'une situation particulière a eu lieu en juin 2016 lors de l'épreuve de la 6^e année. Une partie de l'épreuve a dû être annulée pour l'ensemble des écoles au Québec.



PLAN STRATÉGIQUE

EN CHIFFRES ET CONVENTION DE PARTENARIAT (SUITE)



BUT 4

L'AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT SAIN ET SÉCURITAIRE DANS LES ÉTABLISSEMENTS

D'ICI JUIN 2015, TOUS LES ÉTABLISSEMENTS DE LA CSRDN AURONT INTÉGRÉ À LEUR PLAN DE RÉUSSITE DES STRATÉGIES LOCALES POUR NOTAMMENT PRÉVENIR LA VIOLENCE, PROMOUVOIR DE SAINES HABITUDES DE VIE ET DÉVELOPPER UN MODE DE VIE PHYSIQUEMENT ACTIF.

Tous les établissements de la CSRDN ont un plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence. À la lumière de la reddition de comptes faite dans chacun des établissements, les moyens mis en place ont contribué à développer de nouvelles pratiques vis-à-vis l'intimidation et la violence, tant chez nos élèves que chez le personnel.

De plus, nos écoles primaires et secondaires ont intégré à leurs plans d'action locaux des stratégies en lien avec le développement de saines habitudes de vie, notamment par l'entremise des programmes *Écoles en Santé et Québec en forme*.

D'ICI JUIN 2015, 33% DES ÉCOLES PRIMAIRES ET TROIS ÉCOLES SECONDAIRES AURONT IMPLANTÉ LE MODÈLE DE SOUTIEN AU COMPORTEMENT POSITIF (SCP).

En 2015-2016, onze écoles primaires et deux écoles secondaires poursuivent l'implantation du programme de soutien au comportement positif, sous la supervision d'une équipe de chercheurs et de professionnels de la CSRDN accrédités par l'Université du Québec en Outaouais. Rappelons que ce programme propose un système de gestion du comportement dans l'ensemble de l'établissement scolaire, afin de créer et de maintenir un milieu propice à l'apprentissage. L'implantation prévue sur deux ans se prolonge en raison des changements au niveau des ressources humaines des écoles. L'ajout de nouvelles écoles n'a pas été possible dans ce contexte.

PLAN STRATÉGIQUE

EN CHIFFRES ET CONVENTION DE PARTENARIAT (SUITE)

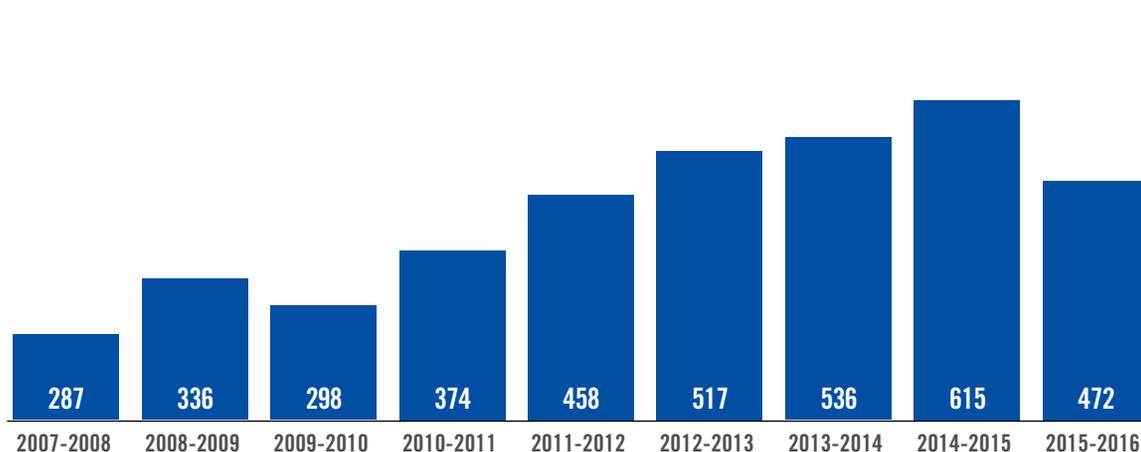
BUT 5

L'AUGMENTATION DU NOMBRE D'ÉLÈVES DE MOINS DE 20 ANS EN FORMATION PROFESSIONNELLE

D'ICI JUIN 2015, LE NOMBRE DE NOUVEAUX INSCRITS DE MOINS DE 20 ANS EN FORMATION PROFESSIONNELLE PASSERA DE 260 (POUR L'ANNÉE 2007-2008) À 350.

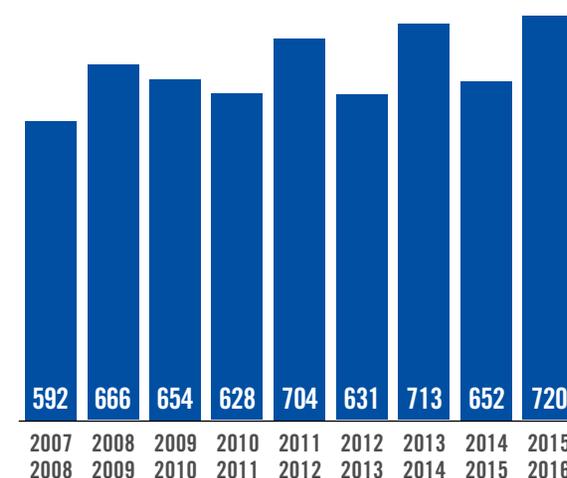
NOMBRE DE NOUVEAUX INSCRITS ÂGÉS DE MOINS DE 20 ANS EN FORMATION PROFESSIONNELLE.

INDICATEURS CSRDN



NOMBRE TOTAL D'ÉLÈVES DE MOINS DE 20 ANS INSCRITS EN FORMATION PROFESSIONNELLE.

INDICATEURS CSRDN



La cible fixée pour juin 2015 est largement dépassée en 2015-2016. Elle a été atteinte quatre ans avant son échéance.



ÉCOLES PRIMAIRES

ÉCOLES PRIMAIRES

BROWSBURG-CHATHAM

ÉCOLE BOUCHARD – 211 ÉLÈVES

À l'école Bouchard, 2015-2016 fut une année haute en couleur et riche en activités pédagogiques de toutes sortes. Le tout s'est déroulé sous le thème « Comme tu es, c'est parfait! ». Par l'entremise des valeurs de notre projet éducatif et dans l'esprit du programme de soutien au comportement positif, nous avons encouragé les élèves à s'accepter avec leurs forces et leurs défis dans le but de se dépasser. Grâce à notre participation à l'émission *Note Rythme* d'Ici Radio-Canada, nous avons pu démontrer à quel point le bien-être des élèves et la réussite sont au cœur de nos préoccupations quotidiennes.

ÉCOLE SAINT-PHILIPPE – 204 ÉLÈVES

À l'école Saint-Philippe, en 2015-2016, les apprentissages ont été au cœur de la vie scolaire et les mesures de soutien mises en place ont permis aux élèves d'être mieux outillés pour la lecture, l'écriture et les mathématiques. Le thème de l'année « Oser tracer son chemin » visait à promouvoir l'épanouissement des élèves. L'école a développé une offre diversifiée d'activités parascolaires. Elle s'est démarquée au niveau sportif lors des tournois de basketball et de kinball de même qu'au cross-country. Les spectacles de musique furent un succès. L'implication des parents a encore été un pilier important dans les réalisations de l'école.

GRENVILLE

ÉCOLE DANSEREAU / SAINT-MARTIN – 254 ÉLÈVES

L'année scolaire 2015-2016 a été une année riche en activités et en projets de toutes sortes. À travers différentes activités pédagogiques, éducatives, culturelles et sportives, nos élèves ont pu découvrir que « Le super héros, c'est MOI! ». Ils ont découvert des héros du quotidien, des héros personnels et que leur meilleur héros est eux-mêmes. L'unité sans violence a favorisé l'engagement des élèves de 6^e année en s'impliquant activement dans les deux écoles. C'est avec une grande fierté que nous avons terminé l'année en célébrant l'accumulation de 1000 étoiles montantes dans chacune des écoles. Félicitations!

LACHUTE

ÉCOLE L'OASIS – 274 ÉLÈVES

L'année scolaire 2015-2016 a été une année remplie de positif à l'école l'Oasis. Notre engouement à valoriser les comportements positifs des élèves, notre souci à consacrer tous nos efforts à la réussite éducative de nos élèves ou notre participation au Grand défi Pierre Lavoie démontrent notre solide engagement à valoriser les élèves. De plus, des travaux majeurs ont mis en valeur notre établissement. Nous souhaitons poursuivre cette lancée positive pour l'année scolaire 2016-2017.

ÉCOLE SAINT-ALEXANDRE – 271 ÉLÈVES

À l'école Saint-Alexandre, nous savons à quel point la lecture joue un rôle crucial dans le développement des élèves, tant au niveau des apprentissages qu'au niveau personnel. Notre bibliothèque est un lieu privilégié avec un choix de lectures variées. D'autres moyens efficaces sont mis en place comme une pochette de lecture et l'arrimage des pratiques entre les cycles. L'enseignement explicite de nos trois valeurs (respect-responsabilité-sécurité) est un facteur qui améliore le climat de l'école. La vie étudiante occupe une place importante avec l'organisation et la participation à de nombreuses activités (concours de robotique, Défi scientifique, spectacle musical, soirée des finissants, évènements sportifs, etc.).

ÉCOLE SAINT-JULIEN – 281 ÉLÈVES

Avec notre thème « Je suis le super héros de ma réussite », les élèves ont pris conscience du pouvoir qu'ils ont sur leur réussite. En lien avec nos valeurs définies dans notre projet éducatif, soit la persévérance, l'autonomie, le respect et l'entraide, le personnel a le souci de faire vivre aux élèves des activités en lien avec celles-ci. Pour assurer la cohérence de nos pratiques, nous avons un calendrier de rencontres rempli pour prendre le temps de faire des choix pédagogiques qui permettent à nos élèves de développer leur plein potentiel. La réussite des élèves passe par un engagement de tous.

ÉCOLES PRIMAIRES (SUITE)

SAINT-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL

ÉCOLE SAINT-ANDRÉ – 187 ÉLÈVES

L'année 2015-2016 a été une année riche en activités pédagogiques, éducatives et parascolaires de toutes sortes. Ces dernières ont permis à nos élèves de consolider leurs apprentissages des différents concepts et d'obtenir d'excellentes performances en français. De plus, tous les élèves de notre école se sont impliqués dans l'apprentissage des arts du cirque et ont su démontrer que leurs habitudes de vie sont des plus saines. Des profils en anglais, robotique, sport, journalisme et comédie musicale, ainsi que les Actileaders ont aussi donné aux élèves du troisième cycle le coup d'envoi de leur transition vers le secondaire.

SAINT-COLOMBAN

ÉCOLE À L'ORÉE-DES-BOIS – 501 ÉLÈVES

Comme un ressort que l'on a longtemps retenu et que l'on relâche, lorsque les ententes relatives aux contrats de travail de notre personnel l'ont permis, ce fut une période pleine de rebondissements qui a ensuite suivi. Nous avons eu droit à un carnaval éblouissant, des activités réjouissantes et une belle participation du personnel, des élèves et des parents. Nous avons renoué avec nos traditions : galas méritas, sorties de fin d'année, dernière journée de classe au cinéma pour tous et un dîner aux hotdogs fort apprécié. L'année 2015-2016 restera gravée dans nos mémoires.

ÉCOLE DE LA VOLIÈRE – 542 ÉLÈVES

À l'école de la Volière, la culture et le sport ont encore une fois été au rendez-vous. En effet, nos grands de la 6^e année nous ont présenté une pièce de théâtre de grande envergure : la Commedia del Arte. De plus, les élèves ont participé à tous les événements sportifs organisés par la commission scolaire (cross-country, tournois divers, olympiades, etc.). Le programme de soutien au comportement positif a été appliqué dans l'école et des belles activités de masse ont eu lieu afin d'encourager les élèves à adopter des comportements positifs et pacifiques.

ÉCOLE DES HAUTOIS – 347 ÉLÈVES

En 2015-2016, nous avons entrepris le projet « Je cours ma cour » à l'école des Hautbois. Tous les matins, les élèves et le personnel courent et marchent pendant 15 minutes, pour le plus grand bénéfice de tous. Le déploiement des iPads se poursuit permettant d'offrir des projets stimulants. Nous avons aussi fait l'acquisition de systèmes d'amplification de la voix MF dans quatre classes. Nous offrons un climat sécuritaire et bienveillant grâce à l'application rigoureuse du programme de soutien au comportement positif (SCP). Enfin, tous s'investissent sans compter, en collaboration avec les parents, pour offrir les meilleures chances de réussite aux élèves.



ÉCOLES PRIMAIRES (SUITE)

MIRABEL

ÉCOLE MER-ET-MONDE – 684 ÉLÈVES

L'école Mer-et-Monde se caractérise par une équipe dynamique et soucieuse du bien-être et de la réussite de ses élèves. C'est sous le thème « Un héros qui nous inspire » que l'école Mer-et-Monde a accueilli ses élèves. Ce thème a été réinvesti par la visite d'une championne olympique, Anouk Renière-Lafrenière. Sa conférence portait sur l'importance de croire en ses rêves. Une foire du livre a été organisée et nous y avons affiché de magnifiques réalisations. L'ajout d'activités parascolaires a été très apprécié de tous. Finalement, puisque nous poursuivions le programme de soutien au comportement positif, nous avons pu vivre quatre belles célébrations de nos efforts.

ÉCOLE À L'UNISSON – 260 ÉLÈVES

À la suite de l'analyse et de l'interprétation des résultats, les enseignants de l'école à l'Unisson se sont mobilisés, tout au cours de l'année, afin de développer des pratiques efficaces en mathématique. Les membres du comité de convention de gestion et de réussite, avec le soutien de la conseillère pédagogique à la réussite et de la direction, ont déployé plusieurs stratégies pour impliquer tous les enseignants dans une démarche de pratiques collaboratives et de régulation. Cette cible en mathématique se poursuit cette année avec tous les enseignants, dans un parcours de formation et d'accompagnement.

ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS – 382 ÉLÈVES

La thématique de l'harmonie nous a conduits vers des projets suscitant l'engagement des élèves : s'impliquer, travailler en équipe, partager ses idées, trouver des solutions, reconnaître nos forces et celles des autres. Nous avons ainsi mis en place des projets qui répondaient aux intérêts multiples. Nous avons vibré grâce à une équipe de bénévoles dynamiques. Les moyens mis de l'avant dans notre convention de gestion ont permis de poursuivre nos objectifs vers l'atteinte d'une plus grande réussite pour un plus grand nombre d'élèves. Nous avons poursuivi le programme de soutien au comportement positif (SCP), contribuant ainsi à valoriser les comportements pacifiques et les habiletés sociales de nos élèves.

ÉCOLE DE LA CROISÉE-DES-CHAMPS – 525 ÉLÈVES

Nous avons vécu cette année scolaire sous le thème « Sois le super héros de ta réussite! ». Les apprentissages ont naturellement été au cœur de nos préoccupations. Plusieurs mesures ont été mises en place pour soutenir nos élèves en difficulté. Nous avons poursuivi nos actions en lien avec le programme de soutien au comportement positif (SCP) et notre plan de lutte pour contrer l'intimidation. Une classe de la 5^e année a présenté une pièce de théâtre à tous les élèves de l'école. Notre conseil d'élèves a été très actif, il a participé à l'organisation de plusieurs activités. L'implication des parents a encore cette année été d'une grande importance dans la réalisation de nos activités. Merci!

ÉCOLE SAINTE-ANNE – 496 ÉLÈVES

Cette année, la fraîcheur était à l'honneur avec une peinture neuve dans toute l'école ainsi que l'utilisation de 13 nouveaux locaux de classe et l'ajout d'une belle salle polyvalente. Nous avons profité de cette nouveauté pour adopter un nouveau logo. De plus, afin de développer le sentiment d'appartenance de nos élèves, une chanson thème intitulée « Au bout de tes rêves » fut écrite par notre comité de soutien au comportement positif (SCP) et chantée par tous les élèves lors de l'inauguration de la nouvelle partie de l'école. Malgré tous ces changements, la réussite des élèves reste à l'honneur avec des résultats en très grande majorité au-delà de nos cibles.

ÉCOLE SAINT-HERMAS – 64 ÉLÈVES

Année après année, les élèves de l'école Saint-Hermas visitent, par le biais de différentes activités éducatives, un coin de notre belle planète. L'année 2015-2016 s'est transposée à travers les arts, la culture et le riche héritage de l'Amérique du sud. Invités spéciaux, sorties éducatives, recherches, créations musicales et créations en art plastique sont quelques-unes des expériences qu'ont pu vivre les élèves en lien avec la thématique annuelle. Aussi, plusieurs actions significatives pour consolider l'apprentissage des stratégies de lecture et d'écriture jumelées à l'engagement de nos élèves ont permis une amélioration significative de nos résultats en français.

ÉCOLES PRIMAIRES (SUITE)

PRÉVOST

ÉCOLE DU CHAMP-FLEURI – 435 ÉLÈVES

À l'école du Champ-Fleuri, l'année scolaire 2015-2016 s'est déroulée sous le thème de la littérature. Tout au long de l'année, plusieurs activités ont été organisées pour le seul plaisir de lire et pour permettre aux enfants de découvrir de nouveaux horizons. Le tout s'est terminé avec la présentation d'une pièce de théâtre et de magnifiques numéros de talents. Les élèves étaient au rendez-vous pour partager leurs passions et leurs lectures. Nous sommes vraiment fiers de la réussite de nos élèves. Bravo à tous (parents, élèves, équipe-école) pour les efforts déployés quotidiennement!

ÉCOLE VAL-DES-MONTS – 336 ÉLÈVES

L'année scolaire 2015-2016 fut caractérisée par l'expérimentation de diverses activités dont la robotique pour nos élèves à haut potentiel. En parascolaire, le cheerleading a été introduit le midi ce qui a permis à un groupe d'élèves de découvrir ce sport. Comme chaque année, nous avons participé au Grand défi Pierre Lavoie. De plus, nos bénévoles étaient encore au rendez-vous cette année. Finalement, au niveau académique, notre école a largement atteint les cibles de réussite de notre convention de gestion, car tous les efforts ont été déployés pour l'atteinte de celles-ci par une équipe dynamique et engagée.

ÉCOLE DES FALAISES – 291 ÉLÈVES

Afin de promouvoir l'activité physique et l'apprentissage de l'anglais, les élèves du 3^e cycle ont vécu, pour une troisième année, des activités éducatives supplémentaires en sport et en anglais. Notre projet de jardin communautaire s'est poursuivi pour une deuxième année grâce à l'implication des enseignantes, de parents bénévoles et du soutien financier de plusieurs partenaires. L'organisme de participation des parents a encore une fois été très actif à notre école, les parents bénévoles ayant organisé plusieurs activités. Finalement au niveau pédagogique, l'équipe d'enseignantes s'est penchée sur les conditions favorisant un meilleur transfert des apprentissages dans les tâches d'écriture.

SAINT-HIPPOLYTE

ÉCOLE DES HAUTEURS – 397 ÉLÈVES

Le personnel de l'école des Hauteurs se mobilise quotidiennement pour favoriser la réussite des élèves. Cette mobilisation se traduit par une augmentation significative des résultats en lecture. Nos résultats en écriture sont également excellents et tous ensemble, nous maintenons le cap pour favoriser la réussite en mathématique en utilisant des pratiques pédagogiques efficaces. À l'école des Hauteurs, nous avons la culture et la nature à cœur, et ce, à travers des activités pédagogiques enrichissantes et diversifiées. D'autres activités permettent aux élèves de se sentir en sécurité et de développer leur sentiment d'appartenance à leur milieu de vie.

SAINT-JÉRÔME

ÉCOLE BELLEFEUILLE – 273 ÉLÈVES

L'année 2015-2016 a été une année d'adaptation. Nous avons terminé l'agrandissement de l'école et nous avons inauguré cette partie en avril. Les élèves, accompagnés de l'équipe-école, ont su traverser cette aventure de façon exceptionnelle tout en continuant à s'investir dans leur réussite. Avec beaucoup d'efforts, de stratégies et de persévérance, ils ont maintenu la progression de leurs apprentissages. C'est avec l'implication des élèves, du soutien de l'équipe-école et des parents que nous avons réussi cette belle réalisation.

ÉCOLE DE LA DURANTAYE – 135 ÉLÈVES

L'école De La Durantaye a priorisé une intervention pédagogique appuyée sur des pratiques éducatives probantes en termes de soutien à la réussite de ses élèves sur le plan du français; de très beaux résultats ont été constatés. Avec le soutien du Club Optimiste Saint-Pierre, les élèves ont pu vivre plusieurs activités sportives. Notre « Salon des Cultures » a aussi fait fureur lors de notre soirée portes ouvertes du mois de mai. « Fais de ton école un monde meilleur », un thème qui représente bien notre vision, aura teinté cette année scolaire.

ÉCOLES PRIMAIRES (SUITE)

ÉCOLE ALTERNATIVE DE LA FOURMILIÈRE – 203 ÉLÈVES

Notre année s'est déroulée sous le thème « Être heureux, c'est mon choix! ». Nos élèves ont exploré ce thème de différentes façons, entre autres, par la création d'un livre à partir d'estampes. Avec la collaboration d'une artiste en arts visuels, M^{me} Marilyse Goulet, chaque élève a réalisé sa propre estampe et a participé à une œuvre collective par classe. En février, toute l'école a participé à une classe neige de trois jours. Notre chorale était de retour pour une 9^e année. Nous avons poursuivi notre partenariat avec le collège Eddy Pascal en Haïti. L'implication des parents est très aidante pour notre école, nous les en remercions.

ÉCOLE DE LA SOURCE – 346 ÉLÈVES

L'année 2015-2016 en fut une de changements. L'accueil d'une clientèle de classe spécialisée, les moyens de pression ainsi qu'un changement à la direction de l'école sont des facteurs qui sont venus déstabiliser le climat habituel. Malgré ces défis, l'équipe-école a su poursuivre sa mission d'instruire, socialiser et qualifier nos élèves avec toute l'excellence qu'on lui connaît. Le personnel et les élèves de l'école de la Source ont continué de se surpasser en participant à l'annuelle Coupe des Fondateurs, au grand Défi scientifique et au mémorable spectacle de musique de juin. C'est avec enthousiasme que tout le personnel s'est mobilisé en fin d'année afin de collaborer aux nouveaux projets de 2016-2017.

ÉCOLE DE L'ENVOLEE – 188 ÉLÈVES

Cette année, l'école de l'Envolée a connu plus d'un changement à la direction et, malgré tout, l'année fut ponctuée de belles découvertes pour tous. En accueillant une clientèle d'élèves en difficultés langagières, tous ont vécu de nouvelles expériences et sont plus ouverts à la différence. Une réflexion avec l'équipe-école s'est amorcée afin de revoir le projet éducatif. Le développement de l'altruisme, de l'estime personnelle, du sens du bien commun, du plaisir intellectuel et de la pensée critique sont au centre de nos préoccupations afin d'outiller nos élèves à vivre dans la complexité de ce monde en changement continu.

ÉCOLE DE L'HORIZON-SOLEIL – 257 ÉLÈVES AU SECTEUR RÉGULIER ET 118 ÉLÈVES AU SECTEUR DE L'ADAPTATION SCOLAIRE (PRIMAIRE ET SECONDAIRE)

À l'école de l'Horizon-Soleil, nous vivons en cohérence avec les valeurs qui nous habitent, soient, le respect, l'engagement, la responsabilisation et l'autodétermination. Un virage important a été vécu en lien avec nos interventions axées davantage sur les comportements positifs, nous soulignons l'engagement des élèves par de belles activités-écoles. De plus, nous avons mis en place un nouveau code de correction. Du côté de l'adaptation scolaire, nous nous sommes appropriés le nouveau programme de compétences axées sur la participation sociale (CAPS) en déficience intellectuelle moyenne à sévère. L'école de l'Horizon-Soleil voit aboutir son projet de parc-école, ce dernier a vu le jour à l'automne 2016.



ÉCOLE DUBOIS – 415 ÉLÈVES

Permettre à chaque enfant de s'épanouir et de cheminer vers la réussite, tous les membres de l'équipe y collaborent en y apportant leur couleur. Encore une fois cette année, la musique, le sport et les arts en général ont été au cœur de la vie de notre école. Les Voix de Dubois ont offert des prestations touchantes, plusieurs élèves nous ont démontré leur talent lors de représentations de théâtre, de danse, et d'Acrogym. La distribution de coups de chapeau a permis de souligner les réussites des élèves. Enfin, un pique-nique familial au parc a clôturé cette année de belle façon.

ÉCOLE SANS-FRONTIÈRES – 599 ÉLÈVES

Une année scolaire pleine de projets sous le thème « Sans-Frontières autour du monde ». Munis de leurs passeports, les élèves ont eu l'occasion d'en apprendre davantage sur les pays associés aux classes. Avec ses 600 élèves, son personnel scolaire engagé et sa communauté impliquée, l'école Sans-Frontières est une école dynamique.

ÉCOLES PRIMAIRES (SUITE)

ÉCOLE MARIBOISÉ – 194 ÉLÈVES

« Je grimpe vers ma réussite » était le thème de l'année. Nous avons débuté l'année avec l'activité Édu-grimpe, un défi sportif. Ensuite, chaque mois, les élèves avaient un défi à relever : civisme, ponctualité, tolérance, propreté, politesse, amitié, honnêteté, respect, engagement scolaire et finalement, fierté. En janvier, des joueurs des Panthères de Saint-Jérôme sont venus nous rencontrer sur notre patinoire-école. Nous avons terminé l'année de façon festive avec une équipe dynamique de percussionnistes et une démonstration grandiose de BMX. Le Gala Mélodie était aussi de retour avec notre précieux spectacle de musique de fin d'année.

ÉCOLE NOTRE-DAME – 298 ÉLÈVES

L'année scolaire 2015-2016 a été une année de transition. Celle-ci a été teintée de réflexions concernant le système d'encadrement des élèves. De plus, nous avons profité de l'occasion afin d'actualiser et d'intégrer le plan de lutte contre l'intimidation et la violence. L'équipe-école a été accompagnée et soutenue par le Service des ressources éducatives ainsi que par le conseil d'établissement. Le résultat de cette réflexion nous a amené à implanter, pour 2016-2017, le programme de soutien au comportement positif (SCP).

ÉCOLE PRÉVOST – 401 ÉLÈVES

À l'école Prévost, nous sommes les super héros de la réussite! C'est sous le thème des « Super Héros » que l'année scolaire 2015-2016 a été lancée. Nous avons également poursuivi le projet *Destination Littératie* à travers lequel les enseignantes font des entrevues de lecture individuelles avec les élèves afin de bien pister leurs interventions en lecture. L'école Prévost est heureuse de l'implication des différents intervenants et partenaires qui gravitent autour de la réussite scolaire et sociale des élèves. Tous les efforts sont récompensés et un fort sentiment d'appartenance s'est développé.

ÉCOLE SACRÉ-CŒUR – 367 ÉLÈVES

L'école Sacré-Cœur est fière de tous ses élèves qui démontrent de l'ouverture à la différence, une de nos grandes richesses. Nos valeurs se manifestent à travers nos actions et nos interactions afin de créer un sentiment d'appartenance à l'image de notre école. En 2015-2016, toute l'équipe fut très satisfaite des taux de réussite qui témoignent de la qualité de l'enseignement. Nos sorties éducatives et récréatives, nos soirées dansantes et cinéma organisées par l'OPP, l'art dramatique incluant les prestations des classes ainsi que le volet parascolaire animent les élèves et ont pour effet de diminuer la violence et l'intimidation.



ÉCOLES PRIMAIRES (SUITE)



ÉCOLE SAINTE-PAULE – 162 ÉLÈVES

À l'école Sainte-Paule, les efforts et l'engagement de tous les intervenants convergent vers la réussite de nos élèves. Les partenaires de la communauté nous soutiennent également dans notre mission et les résultats sont très encourageants. Nous priorisons un climat harmonieux et un sentiment d'appartenance solide en offrant à nos jeunes des occasions de se surpasser, que ce soit à travers les arts, l'activité physique ou par la mise à l'honneur des bons coups de chacun.

ÉCOLE SAINTE-THÉRÈSE-DE-L-ENFANT-JÉSUS – 525 ÉLÈVES

En 2015-2016, nous avons mis sur pied une page Facebook (Fondation Mobilys) qui nous a permis de diffuser les réussites des élèves et de reconnaître le personnel. Le conseil d'établissement a également adopté un tout nouveau projet éducatif dont les valeurs et les orientations ont fait consensus auprès de toute la communauté éducative. Pour terminer, étant une école d'éducation internationale (IB), nos finissants de la 6^e année ont réalisé leur exposition annuelle dont le titre était *Merveille un jour, merveille toujours* en présentant, sous forme de kiosques animés et interactifs, les grandes merveilles du monde protégées par l'Unesco.

ÉCOLE SAINT-JEAN-BAPTISTE – 301 ÉLÈVES

2015-2016, fut une année où nous avons vécu le lancement du programme de soutien au comportement positif, une façon de faire qui valorise les bons comportements et qui fait vivre des activités récompenses incroyables à nos élèves. Tout au long de l'année, ils se sont investis au niveau comportemental et dans les différentes activités d'apprentissage afin de dépasser leurs limites. Les élèves de l'école ont eu la chance d'être entourés d'adultes engagés pour les stimuler et les soutenir. Nos liens avec les organismes de la communauté ont grandement aidé l'école à se dépasser. 2015-2016, une année formidable pour les VIKINGS.

ÉCOLE SAINT-JOSEPH – 106 ÉLÈVES

« Fais de ton école un monde meilleur ! » est le thème exploité pour l'année scolaire 2015-2016. Cette école du centre-ville de Saint-Jérôme a vu une partie de sa clientèle changer cette année. Nous avons accueilli un groupe de maternelle 4 ans, des élèves de Passe-Partout ainsi que la classe d'accueil des nouveaux arrivants Syriens et la clientèle du quartier. Un partage d'expertise enrichissant a été développé avec les membres de la communauté en lien avec la réussite éducative de l'ensemble de nos élèves. L'équipe-école a mis de l'avant plusieurs projets afin de « Faire de l'école Saint-Joseph, un monde meilleur ! ».

ÉCOLE AUX COULEURS-DU-SAVOIR – 456 ÉLÈVES

À l'école aux Couleurs-du-Savoir, nous sommes passés de 17 à 24 groupes. Nous avons eu le plaisir d'accueillir quatre classes d'élèves éprouvant des difficultés langagières. Notre clientèle a fait un bond incroyable d'une centaine d'élèves. À notre deuxième année de vie nous avons su, malgré la hausse de la clientèle, conserver la qualité des services rendus aux élèves et surtout cette ambiance que l'ensemble des parents qualifient de chaleureuse et bienveillante. Tout au long de l'année, nous avons poursuivi nos travaux de développement pédagogique qui contribueront assurément à la réussite de nos élèves.

ÉCOLES PRIMAIRES (SUITE)

SAINTE-SOPHIE

ÉCOLE JEAN-MOREAU – 459 ÉLÈVES

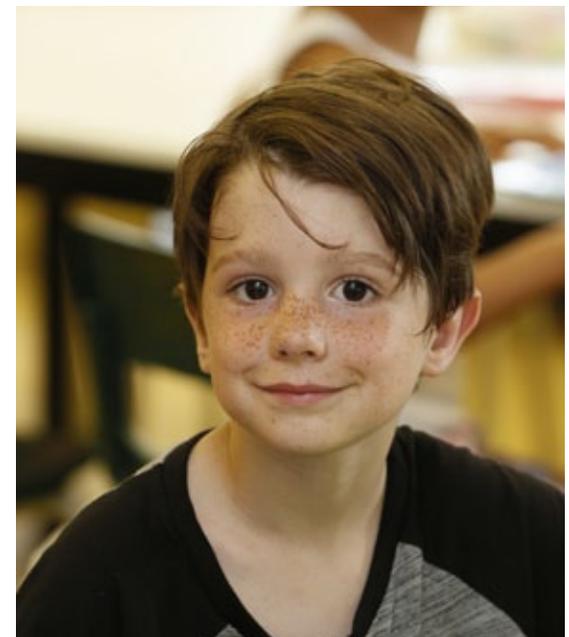
À l'école Jean-Moreau, nous avons cultivé le goût de la lecture en nous inspirant des personnages de bandes dessinées. Toute l'école a vibré sous ce thème qui a été un déclencheur pour la découverte de ce type de littérature. Chaque classe s'est choisi un personnage et les projets tant de lecture que d'écriture s'en inspiraient. Nous avons aussi réinvesti cette thématique dans le spectacle du cirque. Toute l'équipe de l'école s'est mobilisée, comme elle sait si bien le faire, pour proposer aux élèves des activités éducatives dynamiques. Nous avons donc pu contribuer au développement culturel de nos élèves. Ce fut un franc succès comme en témoignent les résultats de nos élèves en lecture. Les enseignantes et les enseignants de l'école poursuivront dans la même veine, en harmonisant leurs pratiques pédagogiques qui s'inspirent des pratiques probantes, notamment au 3^e cycle, où on enseigne le français à partir de la littérature jeunesse. Quelle belle façon d'élargir la vision du monde de nos élèves tout en les amenant vers la réussite.

ÉCOLE DU JOLI-BOIS – 337 ÉLÈVES

C'est sous le thème « Ensemble tout est possible » que s'est déroulée l'année scolaire 2015-2016. Tout au long de l'année, les membres de l'équipe-école et les élèves ont été invités à mettre à profit leurs talents, leurs intérêts et leurs forces afin de créer un climat propice aux apprentissages. Différents projets pédagogiques (*L'alphabet voyageur* en anglais, la visite d'une auteure, la présentation de pièces de théâtre par les élèves) et la participation aux activités parascolaires (la Coupe des fondeurs, le cross country, le Grand défi Pierre Lavoie) ont ponctué notre année scolaire : autant d'occasions pour travailler la coopération et renforcer le sentiment d'appartenance.

ÉCOLE DU GRAND-HÉRON – 335 ÉLÈVES

Fortes des nouvelles valeurs de notre projet éducatif (collaboration, altruisme, discernement et engagement), les activités suivantes ont été mises en place : un projet intergénérationnel en collaboration avec la Table régionale des aînés des Laurentides, un conseil étudiant avec des représentants de la 1^{re} à la 6^e année, la création d'un club *Établissement vert Brundtland* (EVB), le compostage dans toute l'école, des boîtes à dîner écologiques, un bazar où les parents comme les enfants pouvaient se procurer un peu de tout à petits prix, une magnifique kermesse animée par des parents de l'école. Nous sommes très fiers de déjà voir nos valeurs s'incarner dans les activités quotidiennes de l'école.





ÉCOLES SECONDAIRES

ÉCOLES SECONDAIRES



LACHUTE

ÉCOLE POLYVALENTE LAVIGNE – 908 ÉLÈVES

Afin d'augmenter la réussite de nos élèves, plusieurs nouveaux projets ont été mis de l'avant dont *Fillactive*, la soirée *Mesa*, l'*Expo-Sciences*, le projet *Mon avenir je l'entreprends*, le *Défi Ose Entreprendre* et le développement du projet 16 ans en partenariat avec la formation professionnelle. 186 projets ont été présentés au conseil d'établissement afin de faire vivre les profils dont arts, sports et monde. L'école s'est impliquée dans l'organisation du *Grand tour Desjardins* dans la région de Lachute l'été dernier. Nos élèves du profil monde de la 5^e secondaire ont vécu une expérience enrichissante au Costa Rica. Une rénovation de 4 millions de dollars pour notre piscine construite en 1976 afin d'assurer une mise à niveau avec les normes actuelles a été amorcée.

ÉCOLE LE TREMPLIN – 72 ÉLÈVES

Beaucoup d'action au Tremplin en 2015-2016. En collaboration avec la Ville de Lachute, nous avons démarré un projet de vélos libre-service accessibles dans une dizaine de stations réparties un peu partout sur le territoire de la municipalité. Ainsi, plus de 120 vélos ont été restaurés, réparés et entretenus par les élèves du programme de formation à l'emploi de notre école. L'organisation de notre atelier nous a permis de relever ce défi et nous en sommes très heureux. L'ensachage et la vente de compost (1000 sacs) nous a permis de sensibiliser les élèves et la population à l'environnement. Notre cafétéria, gérée par les élèves, est toujours notre fierté. Finalement, nous avons donné du soutien aux écoles secondaires de la CSRDN en recevant 250 élèves avec notre service transitoire.

MIRABEL

ÉCOLE SECONDAIRE DE MIRABEL – 794 ÉLÈVES

C'est à travers une année marquée d'événements que l'équipe de l'école secondaire de Mirabel a maintenu le cap et assuré une réussite pour les élèves qui lui sont confiés. Les résultats font état des réalisations pédagogiques. L'équipe-école a su dépasser ses objectifs dans la grande majorité des matières ciblées dans la convention de gestion. En plus d'accomplir ses fonctions, l'équipe a fait ressortir les raisons qui la motivent à franchir la porte de l'établissement tous les jours : créer une société éduquée, qualifiée et épanouie. Des individus qui sauront agir de façon éthique et réfléchie et capables de prendre de bonnes décisions.

SAINT-JÉRÔME

ÉCOLE SECONDAIRE CAP-JEUNESSE – 1 152 ÉLÈVES

L'année scolaire 2015-2016 aura été empreinte à nouveau de beaucoup de réussites. Sur le plan académique, notre école a réussi à augmenter son niveau d'obtention du diplôme d'études secondaires (DES) à 91 %, avec la réussite record de 88 % à l'épreuve d'écriture de la 5^e secondaire. En adaptation scolaire, l'école a réussi à qualifier cinq élèves en formation préparatoire au travail (FPT) et un élève en formation de métiers semi-spécialisés (FMS). Sur le plan sportif, notre équipe cadette de hockey de division 1 a été couronnée championne provinciale. L'équipe d'éducation physique a, pour sa part, tenu sa 25^e édition du triathlon de la CSRDN.

ÉCOLE SECONDAIRE DES HAUTS-SOMMETS – 865 ÉLÈVES

L'école secondaire des Hauts-Sommets peut se réjouir de vivre des succès à plusieurs niveaux : la réussite est particulièrement au rendez-vous pour les cours à sanction d'histoire et d'éducation à la citoyenneté de la 4^e secondaire, de mathématique CST de la 4^e secondaire et de sciences et technologie de la 4^e secondaire avec des taux de réussite de près de 85 %. Le taux combiné de ces trois matières nous place au 1^{er} rang de la CSRDN en 2015-2016. À l'ESDHS, plus de 175 jeunes pratiquent un sport scolaire avec les Conquistadors et plus de 100 jeunes filles font de la course à pied dans le cadre de *Fillactive*. Finalement, notre système d'encadrement efficace contribue au sentiment de sécurité des élèves.

ÉCOLES SECONDAIRES (SUITE)

ÉCOLE POLYVALENTE SAINT-JÉRÔME – 2 315 ÉLÈVES

« Parce que tout compte fait, #jefaismapart ». C'est dans un format très actuel que nous avons choisi de lancer l'année 2015-2016. Un thème qui encourage l'implication, les gestes de civilité et qui témoigne également de la puissance des mots et des gestes pour la réussite et la persévérance scolaire. Une année d'inscriptions accrues de parents sur le portail Édu-parents qui nous permet de multiplier les communications et ainsi favoriser une plus grande alliance famille-école. Nos élèves du programme TRP (soutien émotif) bénéficient de nouveaux locaux, un emplacement de choix propice à l'intégration à la vie scolaire de notre établissement.

ÉCOLE SECONDAIRE DES-STUDIOS – 233 ÉLÈVES

Nous sommes fiers des résultats obtenus, notre taux de qualification est de 79 % en formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé (FMS) et de 82 % en formation préparatoire au travail (FPT). Notre processus de stages est bien intégré à la culture du programme. Ainsi, 160 élèves ont bénéficié d'un stage au cours de la dernière année chez l'un de nos 200 employeurs-partenaires ou formateurs de la région. L'an un de notre projet éducatif a été implanté avec succès. Nous avons mis en place un nouveau comité, les affaires publiques, qui a permis de mieux faire rayonner notre école au sein de la CSRDN et de la communauté. La bonification de notre système de soutien au comportement positif est un atout à l'adoption des comportements attendus en société. Finalement, l'implication massive de nos jeunes pour 33 événements a facilité le développement de plusieurs compétences de travail chez nos élèves.

ÉCOLE SECONDAIRE FRENETTE – 815 ÉLÈVES

L'année 2015-2016 a été marquée par la poursuite de nos projets et de nos objectifs. Parmi ceux-ci, nous pouvons notamment souligner la revitalisation de notre environnement et la concrétisation du projet d'aménagement de notre cour d'école. La dernière année a aussi été marquée par la progression fulgurante de notre clientèle. Avec une amélioration moyenne de 9 % des taux de réussite aux épreuves du Ministère, nous constatons l'impact positif des mesures prévues dans notre convention de gestion.



ÉCOLE SECONDAIRE SAINT-STANISLAS – 739 ÉLÈVES

L'équipe-école est fière du taux de diplomation de nos élèves qui se situe à 93 %. Cette réussite est due à l'engagement de tout le personnel et des moyens déployés. L'école a aussi bonifié son offre de cours. L'anglais enrichi pour les élèves de la 4^e et de la 5^e secondaire ainsi que la séquence mathématique technico-sciences font maintenant partie des choix de cours. Nos programmes régionaux se sont bien illustrés par plusieurs victoires. Le cheerleading a remporté des bannières aux championnats régionaux et provinciaux. Notre équipe juvénile de football s'est méritée une place dans la division 1 provinciale. Une élève du programme arts et multimédia s'est vu décerner le prix « CHARLIE » pour la meilleure direction artistique à la finale provinciale du « Festifilm ». L'école a accueilli et organisé le championnat des débats de la CSRDN et nos élèves en sont ressortis grands champions. Tous les efforts sont récompensés et un fort sentiment d'appartenance est présent à l'école secondaire Saint-Stanislas.





CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

ET CENTRE DE FORMATION GÉNÉRALE
DES ADULTES

CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET CENTRE DE FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES

LACHUTE

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE PERFORMANCE PLUS – 695 ÉLÈVES

En 2015-2016, le centre a accueilli près de 700 élèves et 272 d'entre eux ont obtenu un diplôme. Un processus d'accueil a été mis en œuvre pour connaître les futurs élèves avant leur arrivée et des plans personnalisés ont également été mis en œuvre pour ceux qui avaient des besoins particuliers. Toujours aussi présents dans les écoles secondaires, les enseignants ont participé aux stratégies de la commission scolaire en matière d'orientation. Pour favoriser l'accès à l'emploi, le centre a développé un programme permettant une double diplomation en mécanique industrielle et électromécanique. Pour les élèves inscrits dans le secteur de la santé, une foire de l'emploi régionale a été organisée pour rencontrer leurs futurs employeurs.



MIRABEL

CENTRE DE FORMATION DU TRANSPORT ROUTIER DE SAINT-JÉRÔME (CFTR) – 1 753 ÉLÈVES

L'année scolaire 2015-2016 : une année d'expansion pour le CFTR. À Mirabel, une nouvelle construction débute afin de pouvoir accueillir le programme *Mécanique de véhicules lourds routiers*. Le CFTR s'établit en permanence à La Sarre avec la construction d'un circuit de pratique intégré au CFP de La Sarre : un modèle de partenariat dont le CFTR est particulièrement fier. De plus, deux nouveaux points de service ouvrent leurs portes à Boucherville. Le CFTR fait l'acquisition de sept simulateurs de conduite, 32 camions et huit semi-remorques à la fine pointe de la technologie. Un système de télémétrie fait son entrée afin de géolocaliser l'ensemble de la flotte de véhicules en temps réel, en plus de rendre nos élèves plus compétents et performants en écoconduite. En réponse à une préoccupation de l'industrie du transport routier, le ministre des Transports de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports autorise l'accès aux moins de 20 ans au Programme enrichi d'accès à la conduite de véhicules lourds (PEACVL). Ce programme vise à permettre à environ 300 jeunes conducteurs âgés de 17 et 18 ans de conduire un véhicule lourd de classe 1, 2 ou 3.

SAINT-JÉRÔME

CENTRE D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES SAINT-JÉRÔME (CEP) – 1 546 ÉLÈVES

Le CEP est fier d'offrir des services de formation de qualité à l'ensemble de ses élèves. Notre centre utilise des paliers d'intervention pour agir rapidement auprès des élèves à risque. La qualité de nos installations et le professionnalisme de notre équipe nous a permis de diplômé 82 % de notre clientèle. De plus, le CEP favorise l'accès des jeunes de moins de 20 ans à la formation professionnelle. Pas moins de 321 élèves de moins de 20 ans se sont inscrits à l'un de nos 16 programmes offerts. Le CEP, c'est LA place pour un avenir passionnant!

CENTRE DE FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES 3 202 ÉLÈVES

Toujours à l'écoute des besoins des adultes du territoire desservi et de ceux des employeurs de la région, nous avons mis sur pied un projet qui permet de contribuer à l'augmentation du taux de diplomation tout en améliorant le taux d'emploi. La mise en place d'un processus d'inscriptions en ligne a grandement facilité l'entrée en formation des nouveaux élèves. L'année 2015-2016 fut aussi marquée par l'inauguration d'un nouveau site Internet plus adapté aux besoins de notre clientèle. La poursuite de l'implantation du renouveau pédagogique et de l'enseignement différencié et efficace a mobilisé l'équipe tout au long de l'année et fut donc au cœur de l'action pédagogique.



**SERVICES
EN SOUTIEN AUX
ÉTABLISSEMENTS**

SERVICES EN SOUTIEN AUX ÉTABLISSEMENTS

DIRECTION GÉNÉRALE

Les membres de la Direction générale supervisent 60 cadres, dont 51 cadres d'établissement, et coordonnent l'ensemble des activités des services dans une perspective de soutien aux établissements de la CSRDN.

Tout en poursuivant l'accompagnement de l'ensemble des cadres de la CSRDN, tant au niveau des conventions de gestion et de réussite des établissements qu'au niveau des plans d'action des différents services, les membres de la Direction générale ont rencontré plus du tiers des cadres en supervision et développement professionnels.

L'équipe de la Direction générale a également mis en place des communautés de pratiques professionnelles regroupant près de 50 directions et directions adjointes d'établissement du primaire et du secondaire. Ce projet, qui vise à supporter le développement du leadership pédagogique des participants, est soutenu par le Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ) et le projet CAR (collaborer, apprendre, réussir) de la Fondation Lucie et André Chagnon.

Le défi d'aider nos élèves dans la réussite des matières à sanction évaluées par le MEES est toujours au cœur des préoccupations des membres de la Direction générale. Plusieurs mesures sont mises en place dans l'organisation afin de favoriser la réussite du plus grand nombre d'entre eux et les résultats démontrent que ces dernières portent leurs fruits.

De plus, les membres de la Direction générale, appuyés par les membres du conseil des commissaires, poursuivent les objectifs de gestion suivants :

- ▶ Diminuer les frais administratifs à leur minimum viable et investir de plus en plus dans les établissements, là où le service direct à l'élève est donné.
- ▶ Rechercher l'efficacité, tant sur le plan pédagogique qu'administratif, de tous les services offerts afin de maximiser l'utilisation de nos ressources.
- ▶ Valoriser le travail de nos employés, notre plus grande richesse.
- ▶ Accompagner tous nos milieux avec respect et empathie.
- ▶ Favoriser un sens éthique élevé.

L'équipe de la Direction générale fait également face à un beau défi, celui de la croissance démographique de son territoire, donc, de sa clientèle, particulièrement dans le secteur Est. Les répercussions de cette croissance se concrétisent, entre autres, par des constructions de nouvelles écoles primaires, des agrandissements d'établissements et le recrutement actif de nouvelles ressources humaines.

Après avoir vécu des moments d'incertitude liés au contexte politique des dernières années, les membres de la Direction générale sont fiers d'avoir élaboré, pour l'année 2016-2017, un tout nouveau plan stratégique provisoire dont les objectifs principaux sont la réussite de tous les élèves, la réussite organisationnelle et la réussite, un objectif à partager avec tous nos partenaires.



SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

D'une part, pour le Service des ressources humaines, l'année 2015-2016 a été marquée par un accompagnement soutenu des directions d'établissements et de services dans le contexte des négociations nationales pour le renouvellement des conventions collectives. En effet, en agissant en tant qu'expert-conseil, le Service des ressources humaines a su les soutenir afin de maintenir la qualité des services rendus aux élèves. D'autre part, dès que les conventions collectives ont été conclues, un travail important qui concerne le traitement de la paie, l'ajustement des règles pour la dotation des postes et autres conditions de travail a été accompli.

SERVICES EN SOUTIEN AUX ÉTABLISSEMENTS

(SUITE)

Outre ce rôle d'expert-conseil, la mission du Service des ressources humaines demeure celle d'embaucher du personnel qualifié, de favoriser une intégration harmonieuse du personnel à la fonction confiée, de contribuer à sa formation continue et de lui fournir les conditions de travail propices à l'exécution de sa tâche. Le Service des ressources humaines a été particulièrement actif pour assurer le recrutement, la formation continue et la présence au travail du capital humain de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord au service de ses élèves. À cet effet, il importe de mentionner la panoplie de formations continues offertes aux employés. Aussi, des efforts importants ont été déployés afin d'assurer la présence au travail de son personnel. Pour ce faire, le Service des ressources humaines a continué de mettre en place des formations, du mentorat et des moyens de contrôle pour réduire au minimum son taux d'absentéisme.

SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT

Ce service assure la planification de l'organisation et du contrôle des opérations scolaires. Il procède à la distribution équitable des postes d'enseignants et à la répartition de la clientèle selon la capacité de chaque école de son territoire.

Annuellement, ce service analyse la croissance démographique sur le territoire de la CSRDN et dépose les demandes d'agrandissements et de nouvelles écoles au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES). Il veille à ce que tous les élèves soient déclarés en conformité avec les règles du Ministère. Il joue un rôle-conseil en accompagnant quotidiennement le personnel des

établissements dans les différentes sphères d'activité telles la sanction des études, les bulletins, l'admission et l'inscription des élèves, la francisation, l'utilisation des logiciels (formation et soutien), le développement et l'informatisation d'outils de gestion conviviaux et efficaces, les ententes extraterritoriales, etc.

Il élabore chaque année environ mille parcours d'autobus pour une moyenne parcourue de plus de 20 000 kilomètres par jour. Il attribue également les places disponibles tout en assurant la sécurité des 15 000 élèves transportés.

SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

En accord avec le plan stratégique de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, le Service des ressources matérielles, par le maintien en bon état du parc immobilier, des terrains, des stationnements et des installations sportives, contribue à assurer aux élèves et au personnel un environnement sécuritaire, fonctionnel et durable afin de favoriser la réussite scolaire. Il assume également un rôle-conseil auprès des différents services et des directions d'établissement.

Dans une perspective de développement durable, le Service des ressources matérielles voit à l'entretien général et préventif, à la réparation et à la mise aux normes de ses installations ainsi qu'à la gestion énergétique de 57 bâtiments. Dans les deux dernières années, ce Service a entre autres investi près de 700 000 \$ dans son réseau de contrôle des bâtiments. Cette mise à jour permet d'améliorer le rendement énergétique de ses installations.

Le parc immobilier de la commission scolaire étant en constante évolution, le Service des ressources matérielles agit également comme gestionnaire de projets. Deux nouvelles écoles sont actuellement en construction dans les secteurs de Mirabel (Saint-Janvier) et de Saint-Colomban. Ces nouvelles installations permettront d'offrir aux résidents de ces régions de nouveaux bâtiments innovateurs, confortables et sécuritaires pour la rentrée de 2017.

Ce Service est responsable des processus d'approvisionnement et d'appels d'offres de biens et de services. Il gère également la location des locaux et participe activement à l'élaboration de protocoles d'entente avec les municipalités et autres organismes. De plus, il assure la gestion des ordures, du recyclage, de l'entretien extérieur des pelouses, du déneigement de même que tous les contrats de services connexes à l'entretien des bâtiments.

En 2015-2016, le Service des ressources matérielles a traité plus de 8 215 requêtes de service et procédé à plus de 100 appels d'offres pour le bien de l'ensemble des services de la CSRDN.

L'année à venir promet d'être stimulante. Le Service applique de tous nouveaux principes de planification. Il travaille également à la mise à jour de ses processus d'opération afin de simplifier les échanges avec les directions d'établissement et par le fait même, offrir un service rapide et efficace.

SERVICES EN SOUTIEN AUX ÉTABLISSEMENTS

(SUITE)



SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

Afin de soutenir les directions d'établissements et de services dans la gestion du suivi budgétaire de leur unité administrative, l'équipe du Service des ressources financières a développé un outil de suivi de la masse salariale. Le Service des ressources financières travaille sur la projection financière de plus de 1430 postes enseignants (111 M \$) et plus de 1000 postes non enseignants (44,7 M \$).

Dans le but d'optimiser nos processus et par souci de réduction des dépenses administratives, l'équipe du Service des ressources financières a profité de la menace de grève de Poste Canada pour solliciter nos fournisseurs afin d'augmenter leur adhésion au dépôt direct. Cela a permis d'accroître de 13,5 % le nombre de fournisseurs pour lesquels la CSRDN n'a plus à déboursier des frais de production et d'envoi de chèques par la poste.

SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

La mission du Service des technologies de l'information (STI) consiste à offrir aux utilisateurs un environnement technologique convivial, efficient, innovateur et sécurisé.

Le STI accompagne ses utilisateurs dans leurs nombreux projets technologiques en leur offrant des outils visant à faciliter leur travail et à optimiser leurs processus. L'équipe du STI s'assure également de faire évoluer l'infrastructure réseau et ses équipements, dont 440 kilomètres de fibres optiques, en fonction des technologies émergentes et des meilleures pratiques du marché. Elle fournit aussi un soutien technique à l'ensemble des différents établissements de la CSRDN afin d'assurer l'intégrité de tous leurs équipements informatiques.

Le STI, qui a traité plus de 18 000 requêtes de services au cours de la dernière année, est organisé en fonction de recevoir, de coordonner et de traiter toutes les demandes de façon centralisée tout en alliant diligence et courtoisie. Le service offert à la communauté CSRDN par le STI est guidé par la qualité, le travail d'équipe et la flexibilité.

SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

En 2015-2016, le Service des ressources éducatives de la CSRDN a investi du temps et de l'énergie dans des dossiers prioritaires visant l'amélioration du service à l'élève et l'augmentation du taux de réussite.

Le Service des ressources éducatives a soutenu l'ensemble des écoles primaires et secondaires afin d'assurer une formation continue auprès des enseignants et des intervenants favorisant l'utilisation de pratiques jugées efficaces en classe. De plus, les formations et les accompagnements répondaient à des besoins exprimés par les écoles. Par ailleurs, à la suite d'une annonce ministérielle pour augmenter la réussite en milieux défavorisés d'indice 10, et par la bonification des enveloppes budgétaires, ce Service a aussi procédé à l'embauche et à l'ajout de ressources professionnelles dans quatre écoles primaires pour améliorer les compétences en littératie et en numératie des élèves du préscolaire et du premier cycle.

Ce Service a également maintenu ses collaborations avec les partenaires universitaires ou du domaine de la santé (CISSS des Laurentides) en plus de consolider son entente avec le Centre d'orientation et de formation pour favoriser les relations ethniques traditionnelles (Coffret) dans le cadre de l'accueil et de l'intégration

SERVICES EN SOUTIEN AUX ÉTABLISSEMENTS

(SUITE)

des élèves immigrants. Une offre de services a aussi été élaborée pour favoriser leur scolarisation dans leurs nouveaux milieux d'accueil.

En suivi au chantier de réflexion avec les secteurs du primaire, du secondaire, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, le Service des ressources éducatives a poursuivi pour une deuxième année le plan de formation et d'accompagnement des enseignants dans les trajectoires de formation qui favorisent davantage la qualification d'une clientèle ciblée au secondaire.

SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DES COMMUNICATIONS

Le Service du secrétariat général et des communications gère tous les aspects liés à la vie corporative et aux communications, internes comme externes. En ce qui a trait à la vie corporative, le Service du secrétariat général et des communications assume la responsabilité de l'ensemble des programmes et des activités relatives au fonctionnement des séances du conseil des commissaires et du comité exécutif, aux politiques, aux règlements, aux actes officiels de la commission scolaire, à l'accès à l'information, à la gestion des documents, à la protection des renseignements personnels, aux droits d'auteurs, au processus électoral et aux assurances.



Sur le plan des communications, ce service gère l'utilisation et la diffusion de l'image de la CSRDN, les relations publiques et les relations de presse. De plus, il veille à la gestion du site Internet et à celle de l'intranet et il coordonne plusieurs événements spéciaux visant à souligner les réalisations des élèves dans le cadre de la vie scolaire ainsi que le travail du personnel. Il gère également la présence de la CSRDN sur les médias sociaux. En 2015-2016, le Service du secrétariat général et des communications a traité 251 dossiers de plaintes, 2 310 rapports d'accidents et 648 demandes de relevés de notes. Il a également procédé à l'archivage de 223 boîtes de documents administratifs, de 21 328 fichiers électroniques pour les services de la CSRDN, de 1 696 dossiers d'élèves en format papier et de 6 510 en format électronique, à la sortie de 267 dossiers déjà archivés de même qu'à la numérisation interne de 10 031 pages.



Il a produit 54 communiqués de presse, organisé neuf conférences de presse en plus de répondre à 70 demandes provenant de différents médias, autant sur le plan local que national. Le Service du secrétariat général et des communications a aussi collaboré à l'inauguration des agrandissements des écoles primaires Bellefeuille de Saint-Jérôme et Sainte-Anne de Mirabel. Il a produit et diffusé 135 articles Coups de cœur et organisé les soirées de remise de bourses de vie étudiante pour les élèves du primaire, la soirée honorifique pour les retraités et le personnel ayant 25 ans de service et la campagne de financement Centraide auprès de ses employés et de ses retraités. Il a enfin offert aux 53 établissements de même qu'aux services de la CSRDN un soutien continu sur les plans technique et juridique.



ÉTATS FINANCIERS

ÉTATS FINANCIERS

Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2016, la CSRDN a disposé d'un revenu de 278 485 617 \$ et les dépenses se sont chiffrées à 276 013 258 \$, ce qui se résulte par un excédent d'exercice de 2 472 359 \$.

Enfin, la CSRDN a poursuivi ses efforts sur le plan des dépenses administratives. Ces dépenses ne représentent plus que 3,65 % des dépenses totales en 2015-2016 alors qu'elles représentaient 5,54 % en 2006-2007.



REVENUS	2015-2016		2014-2015	
Subvention de fonctionnement du MEES	201 562 334 \$	72,39 %	204 932 404 \$	74,21 %
Autres subventions et contributions	686 959 \$	0,24 %	527 555 \$	0,19 %
Taxe scolaire	56 769 270 \$	20,38 %	50 780 527 \$	18,39 %
Droits de scolarité et frais de scolarisation	2 843 627 \$	1,02 %	2 678 433 \$	0,97 %
Ventes de biens et services	14 204 305 \$	5,10 %	14 954 732 \$	5,41 %
Revenus divers	2 174 787 \$	0,78 %	2 048 221 \$	0,74 %
Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	244 335 \$	0,09 %	241 018 \$	0,09 %
TOTAL DES REVENUS	278 485 617 \$	100 %	276 162 890 \$	100 %

DÉPENSES	2015-2016		2014-2015	
Activités d'enseignement et de formation	148 032 043 \$	53,63 %	144 465 487 \$	52,12 %
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	55 125 321 \$	19,97 %	56 401 586 \$	20,35 %
Services d'appoint	26 401 153 \$	9,57 %	26 958 280 \$	9,72 %
Activités administratives	10 088 235 \$	3,65 %	10 378 437 \$	3,75 %
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	28 443 116 \$	10,31 %	28 579 231 \$	10,31 %
Activités connexes	7 466 519 \$	2,71 %	9 914 482 \$	3,58 %
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	503 671 \$	0,18 %	479 759 \$	0,17 %
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	(46 800) \$	(0,02 %)	(8 500) \$	0 %
TOTAL DES DÉPENSES	276 013 258 \$	100 %	277 168 762 \$	100 %
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	2 472 359 \$		(1 005 872 \$)	

INVESTISSEMENTS MAJEURS

AGRANDISSEMENTS ET CONSTRUCTIONS D'ÉCOLES

Afin de répondre à l'adéquation place-élève, le Service des ressources matérielles gère les constructions et les agrandissements d'écoles. Dans cette perspective, l'équipe du secteur investissement a réalisé divers travaux en 2015-2016.

AGRANDISSEMENTS ET CONSTRUCTIONS D'ÉCOLES 2015-2016	
Construction de l'école primaire aux Couleurs-du-Savoir	171 749 \$
Construction de l'école primaire du Grand-Héron	173 571 \$
Agrandissement de l'école Bellefeuille	638 186 \$
Agrandissement de l'école Sainte-Anne	1 675 829 \$
Construction d'une école primaire à Mirabel (Saint-Janvier)	1 188 311 \$
Construction d'une nouvelle école primaire à Saint-Colomban	867 206 \$
Travaux d'agrandissement et de réaménagement du CFTR	241 192 \$
Travaux de mise aux normes et de rénovation de la piscine intérieure de l'École polyvalente Lavigne	2 027 389 \$
TOTAL	6 983 433 \$

CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE AUX-COULEURS-DU-SAVOIR (SAINT-JÉRÔME)

Le Service des ressources matérielles a complété certains travaux en lien avec la construction de l'école primaire aux Couleurs-du-Savoir qui a ouvert ses portes en novembre 2014.

CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE DU GRAND-HÉRON (SAINTE-SOPHIE)

Le Service des ressources matérielles a complété certains travaux en lien avec la construction de l'école primaire du Grand-Héron à Sainte-Sophie qui a ouvert ses portes à la rentrée 2014.

AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE BELLEFEUILLE

Amorcés à l'été 2014, les travaux se poursuivent à l'été 2015 afin de permettre l'occupation des locaux de son agrandissement à la rentrée 2015. Les travaux d'agrandissement et de réaménagement ont permis l'ajout d'une classe de niveau préscolaire, de huit classes de niveau primaire, d'un local pour le service garde et d'un gymnase simple.

AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINTE-ANNE

Amorcés à l'été 2014, les travaux se poursuivent à l'été 2015 afin de permettre l'occupation des locaux de son agrandissement à la rentrée 2015. Les travaux d'agrandissement et de réaménagement ont permis l'ajout de deux classes de niveau préscolaire, de huit classes de niveau primaire et d'un local pour le service de garde.

CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE PRIMAIRE À MIRABEL (SAINT-JANVIER)

En 2015-2016, le Service des ressources matérielles a procédé à l'élaboration des plans et devis pour la construction d'une école primaire à Mirabel (Saint-Janvier). Cette nouvelle école comportera trois classes de niveau préscolaire, 18 classes de niveau primaire et deux locaux de service de garde. Les travaux de construction ont débuté au printemps 2016. L'ouverture de cette école est prévue pour la rentrée 2017.

CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE PRIMAIRE À SAINT-COLOMBAN

En 2015-2016, le Service des ressources matérielles a procédé à l'élaboration des plans et devis pour la construction d'une école primaire à Saint-Colomban. Cette nouvelle école sera constituée de trois classes de niveau préscolaire, de 18 classes de niveau primaire et de deux locaux de service de garde. Les travaux de construction ont débuté au printemps 2016. L'ouverture de cette école est prévue pour la rentrée 2017.

INVESTISSEMENTS MAJEURS (SUITE)

AGRANDISSEMENT DU CENTRE DE FORMATION DU TRANSPORT ROUTIER (CFTR) DE SAINT-JÉRÔME

En 2015-2016, le Service des ressources matérielles a finalisé l'élaboration des plans et devis et a procédé à un appel d'offres au printemps 2016. Les travaux de construction ont débuté à l'été 2016. Ces travaux permettront l'agrandissement du CFTR afin d'accueillir, dès l'été 2017, le programme de *Mécanique de véhicules lourds routiers* présentement offert au CEP.

MISE AUX NORMES ET RÉNOVATION DE LA PISCINE INTÉRIEURE DE L'ÉCOLE POLYVALENTE LAVIGNE

En 2015-2016, le Service des ressources matérielles a complété l'élaboration des plans et devis pour la mise aux normes et la rénovation de la piscine intérieure à l'École polyvalente Lavigne. Amorcée en janvier 2016, la réalisation des travaux se terminera à l'automne 2016. Des installations revampées, modernes et stimulantes seront mises à la disposition des élèves et de la communauté dès décembre 2016.



INSTALLATION ET DÉMANTÈLEMENT D'UNITÉS DE CLASSES MODULAIRES

Nous avons conservé, pour l'année 2015-2016, l'unité modulaire installée à l'école de la Croisée-des-Champs. Cette unité devrait être démantelée lorsque la nouvelle école de Mirabel (Saint-Janvier) ouvrira ses portes.

La mise en service de l'agrandissement de l'école Sainte-Anne a permis le démantèlement des unités modulaires installées sur ce site.

TRAVAUX DE MAINTIEN DES ACTIFS

Le Service des ressources matérielles gère également les budgets reliés au maintien des actifs, aux embellissements des cours d'école et à l'amélioration de l'accessibilité aux personnes handicapées. L'équipe de professionnels du secteur investissements évalue annuellement le déficit d'entretien de chacune des installations, priorise les travaux à réaliser et en supervise la réalisation.

MAINTIEN DES ACTIFS 2015-2016

Travaux de réfection des portes et des fenêtres	422 753 \$
Travaux de réfection et de réaménagement intérieur	2 128 216 \$
Travaux de réfection de structures et d'enveloppes extérieures de bâtiments	2 231 830 \$
Travaux de réfection de mécanique du bâtiment, de plomberie, d'électricité, de systèmes de sécurité et d'intercom	5 109 297 \$
Embellissement et réhabilitation de cours d'école, de perrons, de stationnements	730 125 \$
Projets d'amélioration de l'accessibilité des immeubles aux personnes handicapées	335 695 \$
Qualité de l'air	205 494 \$
TOTAL	11 163 413 \$

TRAVAUX RÉALISÉS EN RÉGIE INTERNE

Plusieurs projets d'amélioration, de maintien et de transformation sont réalisés en régie interne et à la demande des directions d'établissement. Pour l'année 2015-2016, l'équipe dédiée à l'aménagement a traité 274 requêtes de service.

TRAVAUX DE PEINTURE

Au printemps 2016, des travaux majeurs de peinture intérieure d'une valeur de plus de 440 000 \$ ont été réalisés dans sept écoles de la CSRDN.



**CODE D'ÉTHIQUE
ET DE DÉONTOLOGIE**
APPLICABLE AUX COMMISSAIRES

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE APPLICABLE AUX COMMISSAIRES

Au cours de l'année 2015-2016, aucun manquement n'a été constaté par l'instance disciplinaire chargée d'appliquer le code d'éthique et de déontologie, et aucune plainte n'a été déposée ou formulée en ce sens.

1. PRÉAMBULE

Désireuse de se conformer aux exigences de la Loi concernant l'éthique et la déontologie des administrateurs de personnes morales et en conformité avec les valeurs de respect, de transparence, d'intégrité, de créativité, d'ouverture d'esprit et de rigueur intellectuelle qu'elle préconise, la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord adopte le présent règlement relatif au code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires.

La plupart des principes énoncés ci-après relèvent du simple bon sens ou encore font appel au sens naturel de la justice et de l'honnêteté. Cependant, s'il est facile d'éviter une situation manifestement conflictuelle, il existe certains cas limites où, en toute bonne foi, on peut hésiter sur la conduite à suivre.

En faisant connaître les principes auxquels elle croit, la commission scolaire souhaite aider tous les intéressés à orienter leur action.

Le présent règlement tire ses fondements des considérations suivantes :

- 1.1 La gestion d'un organisme public tel une commission scolaire implique l'établissement et le maintien d'un lien de confiance avec la population ;
- 1.2 les commissaires œuvrant au sein d'une commission scolaire sont responsables d'un ensemble de décisions qui sont déterminantes

pour la qualité des services d'instruction et de formation offerts à une population d'élèves jeunes et adultes ;

- 1.3 l'exercice de ce rôle de décideurs a ceci de particulier que les citoyens s'attendent au respect de certaines valeurs communes de la société québécoise ;
- 1.4 le 20 mars 1997 était sanctionné, par le gouvernement du Québec, le projet de loi 131 qui crée, entre autres, l'obligation pour divers organismes du secteur de l'éducation de se doter de normes d'éthique et de déontologie applicables à leurs administrateurs ;
- 1.5 cette même loi ajoute précisément des articles à la Loi sur l'instruction publique qui ont pour effet d'obliger chaque conseil des commissaires à adopter par règlement, un code d'éthique et de déontologie qui doit s'appliquer aux commissaires (art. 175.1, 175.2 et 175.3) ;
- 1.6 les articles 324 et 325 du Code civil du Québec précisent un cadre général sur l'éthique et obligent un commissaire à éviter de se placer dans une situation de conflit d'intérêts ;
- 1.7 l'article 306 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités prévoit un certain nombre de situations ne constituant pas des cas d'inhabileté ;
- 1.8 l'article 175.4 de la Loi sur l'instruction publique prévoit que tout membre du conseil des commissaires qui a un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit son intérêt personnel et celui de la commission scolaire doit, sous peine de déchéance de sa charge,

le dénoncer par écrit au directeur général de la commission scolaire, s'abstenir de voter sur toute question concernant cette entreprise et éviter d'influencer la décision s'y rapportant. Il doit en outre se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

2. PRINCIPES

Les commissaires de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord doivent pratiquer une éthique qui ne saurait tolérer ni corruption, ni fraude, ni trafic d'influence. Ils doivent avoir une moralité administrative inattaquable.

Dans l'exercice de leurs fonctions, ils doivent agir avec intégrité et bonne foi, au mieux des intérêts de la commission scolaire et avec le soin, la diligence et la compétence de personnes prudentes et avisées.

Étant au service de l'intérêt public, ils ne doivent pas se placer dans des situations où leurs intérêts personnels risquent d'être opposés à ceux de l'intérêt public et de l'organisme qu'ils représentent.

3. OBJECTIFS

Les objectifs visés par le présent code d'éthique sont les suivants :

- 3.1 Accroître et maintenir la confiance du public dans l'intégrité, l'objectivité et l'impartialité de l'administration de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord ;

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

APPLICABLE AUX COMMISSAIRES (SUITE)

- 3.2 informer les commissaires qu'ils doivent exercer leurs fonctions dans l'intérêt de la commission scolaire, au mieux de leur compétence, avec discrétion, honnêteté et impartialité, et qu'ils doivent éviter de se placer dans des situations de conflits d'intérêts réels ou potentiels;
- 3.3 identifier des situations de conflits d'intérêts ou d'abus sur lesquelles il y aurait éventuellement lieu de prévoir des règles particulières à même certaines politiques ou réglementations en vigueur ou à venir;
- 3.4 s'abstenir de faire de la discrimination ou du favoritisme en matière d'engagement de personnel ou empêcher une personne d'obtenir un emploi ou un contrat à la Commission pour le seul motif qu'elle a un lien de parenté connu avec un commissaire.

4. DÉFINITIONS

4.1 COMMISSION

Le terme désigne la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord.

4.2 COMMISSAIRE

Désigne la ou le commissaire élu ou nommé en application de la Loi sur les élections scolaires et la ou le commissaire représentant les parents pour les ordres d'enseignement primaire et secondaire.

4.3 CONFLIT D'INTÉRÊTS

On parlera de conflit d'intérêts lorsqu'une situation se présente où la personne qui participe à la prise d'une décision risque d'avoir à choisir entre son intérêt

personnel et celui de l'organisme pour lequel elle agit.

4.4 LIEN DE PARENTÉ

Par lien de parenté, on entend les liens qui existent entre le commissaire d'école et l'une ou l'autre des personnes suivantes :

le conjoint	la conjointe
le père	la mère
le fils	la fille
le frère	la soeur
le beau-frère	la belle-soeur
le neveu	la nièce
le beau-fils	la belle-fille
le beau-père	la belle-mère
le gendre	la bru
le petit-fils	la petite-fille

5. CHAMPS D'APPLICATION

Le présent code d'éthique s'applique à tous les commissaires élus en vertu de la Loi sur les élections scolaires ainsi qu'aux commissaires représentant le comité de parents de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord.

6. CADRE D'APPLICATION

- 6.1 Le présent code d'éthique et de déontologie s'applique particulièrement dans les rapports entre les commissaires, entre un commissaire et un gestionnaire, entre un commissaire et un citoyen ou un organisme, entre un commissaire et tout intervenant;

- 6.2 le présent code s'applique en tout temps, que ce soit lors d'une séance publique du conseil, d'une séance du comité exécutif, d'un huis clos, d'une séance de travail ou en dehors de ces occasions.

7. DEVOIRS ET OBLIGATIONS DU COMMISSAIRE

7.1 RESPONSABILITÉS D'ORDRE GÉNÉRAL

- 7.1.1 Le commissaire respecte son serment;
- 7.1.2 le commissaire exerce ses fonctions dans le respect des lois et des chartes établies.

7.2 RESPONSABILITÉS ENVERS LA COMMUNAUTÉ

- 7.2.1 Le commissaire respecte les droits de toutes et tous;
- 7.2.2 le commissaire s'assure de la plus grande équité possible dans l'offre de services à la communauté;
- 7.2.3 le commissaire doit concilier ses fonctions de représentant du parent, du contribuable, du citoyen et être à l'écoute de leurs attentes.

7.3 RESPONSABILITÉS ENVERS LA COMMISSION SCOLAIRE

- 7.3.1 Le commissaire fait preuve de respect des orientations, des priorités, des règlements, des politiques et des décisions établis par le conseil;
- 7.3.2 le commissaire fait preuve de respect et de courtoisie dans ses relations avec les autres membres du conseil;
- 7.3.3 le commissaire est solidaire des décisions du conseil et doit en favoriser l'exécution;

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

APPLICABLE AUX COMMISSAIRES(SUITE)

- 7.3.4 le commissaire veille aux intérêts de la commission scolaire ;
- 7.3.5 le commissaire fait preuve de rigueur dans les analyses qu'il fait et les jugements qu'il porte ;
- 7.3.6 le commissaire est tenu au secret et à la discrétion sur tout document et renseignement de nature confidentielle obtenus dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions ;
- 7.3.7 le commissaire assume ses devoirs de disponibilité et d'assiduité aux séances du conseil et aux comités où il a accepté de participer ;
- 7.3.8 le commissaire évite d'être placé en conflit d'intérêts ou en apparence de conflit d'intérêts. Il évite toute situation où son intérêt personnel ou celui avec lequel il a un lien de parenté au sens de l'article 4.4 peut influencer sur l'exercice de ses fonctions ;
- 7.3.9 le commissaire n'utilise pas les informations obtenues dans le cadre de son mandat pour procurer un avantage indu à lui-même ou son entourage dans le cadre de négociations ou de conclusions de contrats ou d'ententes à intervenir avec la commission scolaire ;
- 7.3.10 le commissaire dénonce toute situation d'abus de droit qu'il constate se commettre contre la commission scolaire ;
- 7.3.11 le commissaire refuse et dénonce à la commission scolaire toute offre de services ou de biens établie en sa faveur par une personne ayant eu ou cherchant à obtenir un contrat ou tout autre avantage de la commission scolaire.



7.4 RESPONSABILITÉS ENVERS LE PERSONNEL ET LES ÉLÈVES

- 7.4.1 Le commissaire exerce son rôle et ses responsabilités sans discrimination pour l'ensemble des personnes relevant de ses compétences ;
- 7.4.2 le commissaire s'applique à favoriser, dans l'adoption des politiques et règlements, la poursuite des valeurs promues par la commission scolaire ;
- 7.4.3 le commissaire fait preuve de respect et de courtoisie dans ses relations avec le personnel œuvrant à la commission scolaire.

8. MESURES DE PRÉVENTION : DÉCLARATION DES INTÉRÊTS DÉTENUS

Sans limiter la portée des obligations et des mesures prévues à l'article 175.4 de la Loi sur l'instruction publique, tout commissaire doit, en début de mandat, soumettre une déclaration des intérêts détenus en utilisant le formulaire de dénonciation d'intérêts produit par la commission scolaire. Au besoin, le commissaire procède à une mise à jour de sa déclaration.

9. IDENTIFICATION DE SITUATIONS DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

La notion de conflit d'intérêts est envisagée sous quatre volets différents :

9.1 RAPPORT AVEC L'ARGENT

- ▶ les avantages directs, marques d'hospitalité ou de gratitude, cadeaux ;
- ▶ l'utilisation à des fins personnelles de la propriété de la commission scolaire sous réserve des politiques ou instructions existantes ;
- ▶ les relations contractuelles entre la commission scolaire et un organisme dans lequel le commissaire possède un intérêt direct ou indirect.

9.2 RAPPORT AVEC L'INFORMATION

- ▶ l'utilisation d'informations privilégiées obtenues dans le cadre de sa fonction de commissaire à des fins personnelles.

9.3 RAPPORT AVEC L'INFLUENCE

- ▶ l'utilisation des attributs d'une charge pour obtenir directement ou indirectement un bénéfice pour lui-même ou une tierce personne avec laquelle il est lié (trafic d'influence).

9.4 RAPPORT AVEC LE POUVOIR

- ▶ l'abus d'autorité ou le fait de porter atteinte à la crédibilité de l'organisme en ayant un comportement indigne ou incompatible avec les exigences de la fonction ; le harcèlement.

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

APPLICABLE AUX COMMISSAIRES (SUITE)

10. PERSONNE RESPONSABLE DE LA DÉONTOLOGIE

Le conseil des commissaires nomme, par résolution, une personne responsable de la déontologie et détermine la durée de son mandat.

Cette personne doit avoir des compétences significatives lui permettant de s'acquitter efficacement des rôles, pouvoirs et fonctions ci-après décrits.

Les fonctions, rôles et pouvoirs de la personne responsable de la déontologie sont d'examiner toute plainte formulée à l'égard d'un commissaire afin de déterminer s'il y a contravention au code et imposer une ou des sanctions s'il y a lieu.

Le conseil des commissaires fixe la rémunération attribuée à la personne responsable de la déontologie.

11. SUBSTITUT

Le conseil des commissaires nomme, par résolution, un substitut pour la même durée que celle prévue au paragraphe précédent pour la personne responsable de la déontologie. Cette personne doit avoir des compétences significatives lui permettant de s'acquitter efficacement des rôles, pouvoirs et fonctions ci-après décrits.

Le conseil des commissaires fixe la rémunération attribuée à la personne substitut responsable de la déontologie.

En cas d'absence ou d'empêchement de la personne responsable de la déontologie, le substitut la remplace.

12. RÔLE, POUVOIRS ET FONCTIONS DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE LA DÉONTOLOGIE

12.1 PLAINTÉ

Une plainte peut provenir de toute personne ayant connaissance d'un manquement au présent code et doit :

- ▶ être formulée par écrit;
- ▶ exposer les faits reprochés au commissaire visé par la plainte;
- ▶ être signée par son auteur;
- ▶ être déposée au secrétariat général qui en accusera réception.

Le secrétaire général réfère sans délai, la plainte à la personne responsable de la déontologie, s'il y a lieu. Le commissaire visé par la plainte a accès au contenu de la plainte et non à la plainte elle-même.

Une plainte formulée en vertu du présent code ne peut constituer une plainte visée à l'article 220.2 de la Loi sur l'instruction publique.

12.2 PROCÉDURE

La personne responsable de la déontologie agit dans le respect de l'équité procédurale.

Pour ce faire, elle :

- ▶ détermine le processus d'enquête pertinent à l'instruction de l'affaire dans le respect des droits des intéressés;
- ▶ invite le plaignant à se faire entendre au sujet des allégations formulées;

- ▶ rencontre le commissaire faisant l'objet de la plainte et lui donne l'occasion de se faire entendre;
- ▶ invite toute personne qu'elle juge nécessaire à la bonne compréhension de la plainte;
- ▶ prend les mesures nécessaires pour obtenir l'information dont elle a besoin.

12.3 RECEVABILITÉ D'UNE PLAINTÉ

La personne responsable de la déontologie décide de la recevabilité d'une plainte. Dans l'éventualité où, après examen, elle constate que celle-ci n'est pas fondée ou que son caractère et son importance ne justifient pas une enquête, elle en avise le plaignant.

Elle peut, à tout moment au cours de l'enquête, rejeter une plainte si elle s'avère frivole ou manifestement mal fondée.

12.4 DÉCISION

La personne responsable de la déontologie décide s'il y a eu ou non, contravention au présent code. Si elle conclut qu'il y a contravention, elle décide de la sanction appropriée et en avise le commissaire visé par la plainte ainsi que le plaignant.

La décision est publique et est déposée au conseil des commissaires à la séance suivant la décision.

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE APPLICABLE AUX COMMISSAIRES (SUITE)

12.5 CONFIDENTIALITÉ, CONSERVATION ET DESTRUCTION DES DOCUMENTS

La personne responsable de la déontologie doit remettre sous enveloppe scellée, les documents reçus lors des séances de délibération de même que les notes personnelles permettant d'identifier le commissaire visé.

Tous ces documents sont conservés dans la voûte du secrétaire général. Ces documents sont détruits trois mois après la fin du mandat du commissaire visé par la plainte.

13. SANCTIONS

13.1 SANCTIONS ET AUTRES MESURES

Les principes d'éthique et les règles déontologiques prévus au présent règlement sont sanctionnés selon la gravité du manquement et selon les modalités ci-dessous décrites. Toute infraction est soumise à une rétroaction visant à réparer le dommage causé, à inciter les commissaires à adopter le comportement souhaité, à pénaliser les écarts plus sérieux, ou même à adopter une résolution demandant à un tribunal de déclarer un commissaire inhabile à siéger.

13.2 MESURES IMPOSÉES EN VERTU DES RÈGLES D'ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES

Le conseil des commissaires s'est doté de règles d'assemblées délibérantes, entre autres quant aux pouvoirs du président d'assemblée de rappeler à l'ordre un commissaire. Ces règles, sans être reproduites aux présentes, sont considérées comme en faisant partie intégrante.

La présidence du conseil des commissaires ou du comité exécutif est la première responsable de l'application de ces règles.

Lorsqu'une mesure est imposée en vertu des règles d'assemblées délibérantes, la personne responsable de la déontologie devra en tenir compte dans l'imposition de la sanction.

13.3 SANCTIONS

Un commissaire qui contrevient au présent code ou à une loi peut se voir imposer, par la personne responsable de la déontologie une ou plusieurs des sanctions suivantes, selon la nature et la gravité du manquement :

- ▶ un blâme ou une réprimande ;
- ▶ une demande, lors d'une séance publique, de se rétracter et de s'excuser pour son comportement ;
- ▶ une suspension ou une révocation de son droit de siéger à des comités ou séances de travail ou de représenter la commission scolaire lors d'activités ou auprès d'organismes externes pour une période déterminée ;
- ▶ toute autre sanction qu'elle juge appropriée.

Elle peut recommander au conseil des commissaires d'entreprendre la procédure judiciaire appropriée pour faire déclarer le commissaire inhabile à exercer sa fonction ou pour toute autre mesure.

Elle doit décider du mode de publication et de diffusion de la sanction.



13.4 AUTRES MESURES

Le conseil des commissaires peut entreprendre les procédures judiciaires prévues à la Loi sur l'instruction publique et aux autres lois, telles que :

- ▶ demande en réclamation de l'avantage reçu ;
- ▶ demande en déclaration d'inhabilité ou d'inéligibilité.

14. RAPPORT D'ACTIVITÉS

Au plus tard, le 30 septembre de chaque année, la personne responsable de la déontologie dépose au conseil des commissaires un rapport de ses activités pour l'année scolaire terminée le 30 juin précédent.

15. DISPOSITION FINALE

Le présent règlement entre en vigueur le jour de la publication de l'avis de son adoption suivant l'article 394 de la Loi sur l'instruction publique et remplace le règlement no 0902.



BOTTIN DES ÉCOLES ET DES CENTRES

BOTTIN DES ÉCOLES ET DES CENTRES

LES CENTRES ADMINISTRATIFS

CENTRE ADMINISTRATIF I

995, rue Labelle, Saint-Jérôme J7Z 5N7
450 438-3131

CENTRE ADMINISTRATIF II

795, rue Melançon, Saint-Jérôme J7Z 4L1
450 438-3131

LES ÉCOLES PRIMAIRES

BROWNSBURG-CHATHAM

BOUCHARD

294, rue de l'Église, Brownsburg-Chatham J8G 2X5 450
566-3126

SAINT-PHILIPPE

223, route du Canton, Brownsburg-Chatham J8G 1R5
450 562-8576

GRENVILLE

DANSEREAU

316, rue Principale, Grenville JOV 1J0
450 566-3103

SAINT-MARTIN

355, rue Principale, Grenville JOV 1J0
450 566-3103

LACHUTE

L'OASIS

80, rue Hammond, Lachute J8H 2V3
450 562-2223

SAINT-ALEXANDRE

451, rue Grâce, Lachute J8H 1M5
450 562-8519

SAINT-JULIEN

218, rue Wilson, Lachute J8H 3J3
450 562-8521

SAINT-ANDRÉ D'ARGENTEUIL

SAINT-ANDRÉ

1, rue Legault, Saint-André-d'Argenteuil JOV 1X0
450 566-3114

MIRABEL

AUX QUATRE-VENTS

13 815, rue Therrien, Mirabel J7J 1J4
450 569-2239

SAINTE-ANNE

9984, boulevard de Saint-Canut, Mirabel J7N 1K1 450
438-0424

À L'UNISSON

13 300, rue Paul VI, Mirabel J7J 1J2
450 569-2233

DE LA CROISÉE-DES-CHAMPS

13 705, rue Lacroix, Mirabel J7J 1X4
450 569-2099

SAINT-HERMAS

4261, rue Lalande, Mirabel J7N 2Z4
450 569-3373

MER-ET-MONDE

16 905, rue de l'Ambre, Mirabel J7N OK4
450 569-3325

PRÉVOST

VAL-DES-MONTS

872, rue de l'École, Prévost JOR 1T0
450 569-2913

DU CHAMP-FLEURI

1135, rue du Clos-Toumalin, Prévost JOR 1T0
450 431-3327

DES FALAISES

977, rue Marchand, Prévost JOR 1T0
450 569-2928



BOTTIN DES ÉCOLES ET DES CENTRES

(SUITE)

SAINT-COLOMBAN

DES HAUTOIS

321, montée de l'Église, Saint-Colomban J5K 2H8 450 438-8836

À L'ORÉE-DES-BOIS

360, côte Saint-Nicholas, Saint-Colomban J5K 1M6 450 431-1288

DE LA VOLIÈRE

549, chemin de la Rivière-du-Nord, Saint-Colomban J5K 2E5 450 569-3307

SAINT-HIPPOLYTE

DES HAUTEURS

30, rue Bourget, Saint-Hippolyte J8A 2M7 450 569-2023

SAINT-JÉRÔME

DE LA DURANTAYE

31, rue Paul, Saint-Jérôme J7Y 1Z5 450 432-9582

DUBOIS

562, rue du Palais, Saint-Jérôme J7Z 1Y6 450 438-5008

NOTRE-DAME

581, rue Ouimet, Saint-Jérôme J7Z 1R3 450 432-4472

SANS-FRONTIÈRES

1100, 112^e Avenue, Saint-Jérôme, J7Y 5C2 450-569-2131



PRÉVOST

85, rue Lauzon, Saint-Jérôme J7Y 1V8 450 438-5603

SAINT-JEAN-BAPTISTE

240, rue de Montigny, Saint-Jérôme J7Z 5P8 450 438-3995

SAINT-JOSEPH

616, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme J7Z 5B9 450 438-3981

MARIBOISÉ

195, rue Duvernay, Saint-Jérôme J7Y 2Z6 450 432-4506

ÉCOLE ALTERNATIVE DE LA FOURMILIÈRE

175, rue Duvernay, Saint-Jérôme J7Y 2Z6 450 438-1220

DE L'HORIZON-SOLEIL

1155, avenue du Parc, Saint-Jérôme J7Z 6X6 450 438-1296

SAINTE-PAULE

1030, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme J7Z 5E8 450 436-1757

BELLEFEUILLE

997, rue des Lacs, Saint-Jérôme J5L 1T3 450 438-9525

SAINTE-THÉRÈSE-DE-L'ENFANT-JÉSUS

700, 9^e Rue, Saint-Jérôme J7Z 2Z5 450 438-8828

SACRÉ-COEUR

70, boulevard des Hauteurs, Saint-Jérôme J7Y 1R4 450 438-1259

DE L'ENVOLEE

1475, rue Normand, Saint-Jérôme J5L 2B6 450 431-4377

DE LA SOURCE

520, boulevard de la Salette, Saint-Jérôme J5L 2J1 450 431-0816

AUX COULEURS-DU-SAVOIR

1801, montée Sainte-Thérèse, Saint-Jérôme J5L 2L2 450 569 2082

SAINTE-SOPHIE

JEAN-MOREAU

2334, rue Saint-Joseph, Sainte-Sophie J5J 1M9 450 438-0717

DU JOLI-BOIS

100, rue Val-des-Chênes, Sainte-Sophie J5J 2M5 450 431-0640

DU GRAND-HÉRON

1131, montée Morel, Sainte-Sophie J5J 2S1 450 569-2081

BOTTIN DES ÉCOLES ET DES CENTRES

(SUITE)

LES ÉCOLES SECONDAIRES

LACHUTE

ÉCOLE LE TREPLIN

77, rue Hammond, Lachute, J8H 2V2
450 566-3108

ÉCOLE POLYVALENTE LAVIGNE

452, avenue Argenteuil, Lachute J8H 1W9
450 562-8841

SAINT-JÉRÔME

ÉCOLE SECONDAIRE FRENETTE

109, rue Marie-Victorin, Saint-Jérôme J7Y 2G7
450 438-4108

ÉCOLE SECONDAIRE SAINT-STANISLAS

680, 9^e Rue, Saint-Jérôme J7Z 2Y9
450 436-6100

ÉCOLE POLYVALENTE SAINT-JÉRÔME

535, rue Filion, Saint-Jérôme J7Z 1J6
450 436-4330

ÉCOLE SECONDAIRE CAP-JEUNESSE

600, 36^e Avenue, Saint-Jérôme J7Z 5W2
450 436-1858

ÉCOLE SECONDAIRE DES HAUTS-SOMMETS

1000, 112^e Avenue, Saint-Jérôme J7Y 5C2
450 436-7414

ÉCOLE SECONDAIRE DES-STUDIOS

909, montée Saint-Nicolas, Saint-Jérôme J5L 2P4 450
431-2114

MIRABEL

ÉCOLE SECONDAIRE DE MIRABEL

17 777, rue du Val-d'Espoir, Mirabel J7J 1V7
450 569-2014

LES CENTRES

CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE PERFORMANCE PLUS

462, avenue Argenteuil, Lachute J8H 1W9
450 566-7587

CENTRE DE FORMATION DU TRANSPORT ROUTIER DE SAINT-JÉRÔME (CFTR)

17 000, rue Aubin, Mirabel J7J 1B1
450 435-0167

CENTRE D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES SAINT-JÉRÔME (CEP)

917, montée Saint-Nicolas, Saint-Jérôme J5L 2P4 450
565-0006

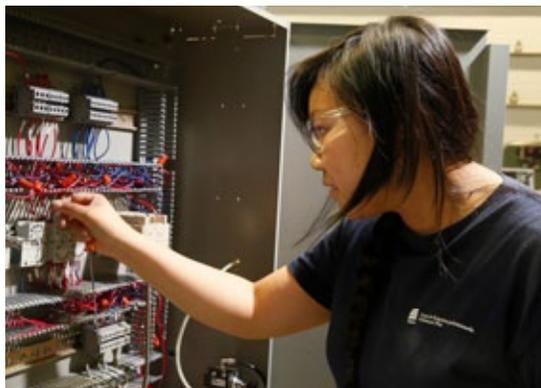
CENTRE DE FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES

ÉDIFICE LE PARALLÈLE

190, rue Mary, Lachute J8H 2C4
450 566-0088

ÉDIFICE MARCHAND

471, rue Melançon, Saint-Jérôme J7Z 4K3
450 436-5850





Commission scolaire
de la Rivière-du-Nord

MERCI

NOUS TENONS À REMERCIER TOUTES
LES PERSONNES QUI ONT CONTRIBUÉ
À LA RÉDACTION DE CE RAPPORT ANNUEL
DONT LA COORDINATION A ÉTÉ ASSURÉE
PAR LE SERVICE DU SECRÉTARIAT
GÉNÉRAL ET DES COMMUNICATIONS.

